

Beaumont Saint-Cyr

de la tour au lac - n° 4

mai 2019

*Arrivée du printemps
devant des caves
à Montcouard*

GRAND ANGLE

Zoom sur l'activité agricole

Talents
*Le distillateur
ambulante*

Territoire en mouvement
*Ouverture d'une école
d'aérogéographie*

Grand Poitiers
*Le programme local
de l'habitat de Grand Poitiers*

Vos services en **mairie**



Mairie de Beaumont Saint-Cyr

25, place du 11 Novembre / Beaumont
86490 Beaumont Saint-Cyr
Tél : 05 49 85 50 55 / Fax : 05 49 85 12 69
E-mail : mairie@beaumontsaintcyr.fr

Accueil public

Lundi, mardi et vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 14 h à 17 h 30
Le mercredi de 9 h à 12 h 15
Le jeudi de 14 h 30 à 19 h
Fermé le mercredi après-midi et le jeudi matin



Mairie déléguée de proximité

1, rue de la Mairie / Saint-Cyr
86130 Beaumont Saint-Cyr
Tél : 05 49 52 40 37 / Fax : 05 49 62 58 31

Accueil public

Le matin : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h
L'après-midi : lundi et mercredi de 13 h 30 à 17 h, le mardi jusqu'à 17 h 30 et le jeudi jusqu'à 19 h
Fermé le mercredi matin et le vendredi après-midi

« Restez informés »
www.beaumontsaintcyr.fr



Comment est dirigée l'EUROPE ?

Les prochaines élections européennes auront lieu le 26 mai 2019.

Lors des élections européennes, les députés du **Parlement européen** sont élus par les citoyens des États membres de l'Union européenne.

Les députés européens sont élus tous les cinq ans au suffrage universel direct à un tour. Le **Parlement** est composé de 751 membres. Le nombre total d'eurodéputés devrait passer à 705 en raison du Brexit.

Le Parlement européen siège à Strasbourg en France où se tiennent les séances plénières. Ses commissions ainsi que les séances additionnelles se tiennent à Bruxelles en Belgique. Son secrétariat général est installé à Luxembourg, au Luxembourg.

La France élit 79 députés européens, soit 5 de plus qu'aux élections de 2014. La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (Brexit) entraîne une recomposition du Parlement européen au profit de plusieurs États membres sous-représentés, dont la France.

Les électeurs vont devoir voter en mai 2019 pour une liste nationale de 79 candidats, parmi toutes celles présentées par les partis et groupements politiques. Chaque liste nationale doit, en effet, compter un nombre de candidats égal au nombre de sièges à pourvoir, alternant un homme et une femme. On vote liste entière, sans rature ni surcharge.

A l'issue du scrutin, les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

Le mandat de député européen est incompatible avec toute autre fonction dans les institutions européennes.

Un député européen ne peut pas non plus être membre de son gouvernement national ou membre de son parlement national.

Le Conseil européen est la réunion des chefs d'État et/ou de gouvernement des pays membres de l'UE, du président de la Commission européenne et du Haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

Le Conseil donne les impulsions nécessaires au développement de l'Union et en définit les orientations politiques générales et les priorités. Il n'exerce pas de fonction législative.

Le Conseil européen se réunit au moins 2 fois par semestre. Ses réunions, souvent appelées « sommets de l'UE », se tiennent à Bruxelles.

Le Conseil de l'Union européenne

C'est au sein de cette institution que les ministres nationaux de tous les pays de l'UE se réunissent pour négocier et adopter les lois (avec le **Parlement**) et coordonner les politiques.

Il partage le pouvoir législatif et budgétaire avec le Parlement européen et conclut les accords internationaux au nom de l'UE. Chaque pays de l'UE exerce la présidence tournante pour une durée de 6 mois. Il siège à Bruxelles.

La Commission européenne

C'est un organe essentiel du processus décisionnel de l'UE. Organe **indépendant des États**, elle est dotée de pouvoirs importants et représente l'intérêt général de l'Union. À ce titre, elle dispose du **monopole de l'initiative législative** dans le cadre de la procédure législative ordinaire et présente donc des propositions législatives pour adoption par le **Parlement européen** et le **Conseil de l'Union européenne**. Elle est composée de commissaires, un par état-membre, qui forment ensemble le « collège ». La commission siège à Bruxelles.

Retour en images

p. 4 - 5

Ça s'est passé aux conseils

p. 6 - 7

Etat civil

p. 7

Côté finances

p. 8 - 9

Grand angle

p. 10 - 17

Talents

p. 18

Territoire en mouvement à Beaumont Saint-Cyr

p. 19 - 27

Territoire en mouvement avec Grand Poitiers

p. 28 - 29

Territoire en mouvement avec les associations

p. 30 - 33

Un peu de notre histoire

1939 : Les « réfugiés » à Saint-Cyr

p. 34

Jeux

p. 35

Directeur de Publication :

Nicolas REVEILLAULT

Directrice de la rédaction :

Brigitte DIMIER,

Rédaction et Coordination :

Françoise BERGEON

Bulletin municipal réalisé

par la commission communication, section bulletin municipal.

Jocelyne Guichet, Simone Leblanc, Natacha Lelong, Mickaël Le Roch, Dominique Sarrazin, Stéphanie Touzalin.

Crédits photos :

Régis Couturier, Michel Charreau,

Simone Leblanc, Maryse Chevalier,

Françoise Bergeon, Mickaël Le Roch,

Nina Garde.

Conception graphique et infographie :

ATELIER NINA GARDE, Beaumont.

Impression : Imprimerie MEGATOP 86

Le mot du maire de Beaumont Saint-Cyr



NICOLAS REVEILLAULT

Baisse de l'endettement, maintien de la fiscalité et investissements d'avenir

Nous constatons avec satisfaction que le compte administratif 2018 montre de nouveau, une baisse du niveau d'endettement de notre commune qui se trouve aujourd'hui à 0,03 %.

Pour la 5^{ème} année consécutive, les impôts municipaux ne subiront pas de hausse. Grâce à notre gestion financière rigoureuse, nous pouvons à la fois contribuer au désendettement de la commune mais aussi investir dans l'avenir. Ce qui apporte beaucoup de sérénité.

Le budget 2019, voté à l'unanimité par le conseil municipal, va permettre la poursuite de travaux importants à la fois d'amélioration du cadre de vie mais également, de rénovation des équipements publics

Nos deux salles des fêtes vont bénéficier de nouveaux aménagements complémentaires pour renforcer leur confort et permettre des activités plus diversifiées.

À l'école du Lac, après la rénovation de la cuisine, c'est maintenant la salle de la cantine qui va être refaite ainsi que le parking. Pour l'école Jeanne Kaës, la cour de récréation et des salles de classes seront rénovées.

Pour contribuer à l'attractivité économique, des locaux proposés à la location par la municipalité ont trouvé preneur : une sage-femme s'est installée dans le local médical situé à côté de celui des infirmières.

L'ancienne cantine de la place du 11 Novembre, complètement rénovée et remise aux normes, accueille désormais une école internationale d'aérogéographie.

L'aménagement du cheminement de la traverse de Traversais est budgété et il sera concrétisé en fin d'année.

Grâce à l'arrivée du gaz, dont les travaux débiteront en juin, de nombreux habitants vont bénéficier d'une nouvelle source d'énergie, plus économique. Ceci fait, nous pourrions alors réaliser la réfection des rues de la cité Lefort et de la rue de Bellevue. Ces travaux sont programmés pour 2020. Les études du réaménagement de la Tricherie arrivent à leur terme et seront présentées à la population.

De nombreux autres projets sont à l'étude pour améliorer votre quotidien. Nous vous les présenterons dans les mois à venir.

La révision du Plan Local d'Urbanisme entrera bientôt dans sa phase de consultation publique. J'invite tous les habitants à se mobiliser pour donner leur avis sur ce schéma d'aménagement qui va permettre de dessiner le visage de notre commune pour les 10 prochaines années.

Merci à tous les élus, aux agents municipaux et aux nombreux bénévoles qui se mobilisent pour rendre notre commune dynamique et attractive.

Le mot du maire délégué de Saint-Cyr



BRIGITTE DIMIER

Chers Administrés,

Rappelons que les élus, par leurs fonctions, représentent l'intérêt général. Ils œuvrent pour le développement de la commune et le bien être de tous.

Nous avons au cours de ces derniers mois entrepris de nombreux travaux pour améliorer votre vie quotidienne et préparer l'avenir.

La salle socioculturelle est désormais équipée d'une cuisine fonctionnelle afin de vous apporter un service de qualité.

L'école du Lac a fait l'objet de travaux, un article y est consacré dans ce bulletin. Notre objectif étant d'avoir des conditions optimales pour l'accueil de vos enfants.

Les beaux jours arrivent et les enfants profitent déjà de l'aire de jeux de Traversais.

Parmi toutes nos actions, nous avons aussi engagé les travaux pour la sécurisation de la traverse de Traversais.

Ces investissements sont possibles grâce à la bonne santé de nos finances, conséquence d'une fusion que nous pouvons qualifier de réussite.

Enfin, je tiens à vous remercier pour l'esprit citoyen dont vous avez fait preuve lors du recensement, vous avez été plus de 99 % à répondre à la demande des agents recenseurs, vous avez su également les accueillir de la meilleure façon possible.

Je vous souhaite un bel été.

Retour en images

❶ Samedi 10 novembre 2018

Dimanche 11 Novembre 2018

Hommages et cérémonies du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918

Deux temps forts pour perpétuer le souvenir, pour exprimer notre reconnaissance et fêter le centenaire de l'armistice

- Veillées devant les monuments aux Morts de Beaumont et de Saint Cyr.
- Avant les traditionnels défilés aux monuments aux Morts, inauguration d'une très belle exposition réalisée par les enfants de l'école Jeanne Kaës avec l'impulsion pédagogique de leurs professeurs, afin de pérenniser le devoir de mémoire.

❷ Samedi 17 novembre 2018

Repas des Aînés salle des fêtes de Beaumont

Plus de 100 personnes ont participé au repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), préparé cette année par le chef et l'équipe du restaurant La Fontaine avec la présence exceptionnelle du doyen M. Georges Kormann, (à gauche sur la photo) qui a fêté ses 100 ans.

❸ Samedi 8 décembre 2018

Décoration du sapin et spectacle de Noël

offerts par le Comité des fêtes de Saint-Cyr, dans la salle socio-éducative. C'est avec joie et bonheur que les enfants ont pu décorer le sapin, admirer le spectacle et terminer cette magie de Noël par un goûter.

❹ Dimanche 9 décembre 2018

Concert de Noël « Voyage autour de la mer Baltique » sous la direction d'Augustin Maillard

offert par l'association Patrimoine Culture et Traditions, en partenariat avec la municipalité. De nombreux mélomanes sont venus écouter les artistes du Chœur de Chambre de la Vienne dans l'église de Beaumont. Ils ont pu s'envoler par la pensée vers de fantastiques horizons, le temps de ce fabuleux concert.

❺ Vendredi 21 décembre 2018

Père Noël et spectacle surprise

Moment magique et enchanteur dans la salle des fêtes de Beaumont pour les enfants des écoles avec l'arrivée de ce fantastique Père-Noël. Puis, un spectacle surprise qui a su émerveiller chacun. Cette féerie était offerte par la municipalité et l'APE de l'école Jeanne Kaës.

❻ Vendredi 11 janvier 2019

Cérémonie des vœux Salle des fêtes de Beaumont

Nicolas Réveillault, maire, Brigitte Dimier, maire délégué et l'ensemble des élus ont convié la population pour la traditionnelle cérémonie des vœux. (voir p 20)

❼ Vendredi 18 janvier 2019

N2AB tire sa révérence avec les honneurs

et remercie en invitant élus, encadrants et parents (voir p 20)

❽ Lundi 22 avril 2019

La chasse aux œufs : Une matinée festive pour les petits

Pour tous les enfants de Beaumont Saint-Cyr et réalisée par les jeunes de la commune. Cette animation très appréciée sur la place du 11 Novembre, se déroule dans la fébrilité et la bonne humeur. Après la chasse, vient la dégustation des friandises tant attendues.

❾ Mardi 10 avril 2019

Un peintre de renommée mondiale parrain de l'école d'aéroggraphie

L'ATS Créations Académie a été officiellement inaugurée par les titulaires et la municipalité, en présence de Dru Blair, peintre réaliste américain de renommée internationale, reconnu comme étant le maître de l'aéroggraphie hyperréaliste.



1



3



6



5



8



Ça s'est passé aux **conseils** (Extraits)



Beaumont Saint-Cyr

Compte rendu du conseil municipal du 15/10/2018

Place du 11 Novembre

Mr Cerniaut de l'Agence des Territoires de la Vienne est intervenu pour présenter l'avant-projet de la place du 11 Novembre.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'engager une phase plus approfondie de l'étude de la Place du 11 Novembre.

Maison des jeunes

Il a été présenté une proposition de plan du futur bâtiment. Mr Gitton demande à ce que la position des WC PMR soit revue afin qu'ils soient installés sur le milieu plutôt que d'un côté pour permettre l'accessibilité à tous les handicapés.

Protocole de « PARTICIPATION CITOYENNE »

Ce protocole engage la mairie, la gendarmerie et la Préfecture.

Il consiste à définir le dispositif visant à :

- Rassurer la population
- Améliorer la réactivité de la gendarmerie,
- Accroître l'efficacité de la prévention de proximité
- Dissuader les délinquants potentiels de passer à l'acte.

Il s'intègre dans le même cadre que les « voisins vigilants ». Chaque quartier pourra désigner un référent qui sera en lien direct avec la gendarmerie.

Les quartiers entrant dans cette démarche seront signalés par une pancarte spécifique.

Elle a pour but d'aider la gendarmerie à retrouver des renseignements de terrain, d'apporter un lien social entre les voisins, d'améliorer la vigilance et l'assistance entre voisins.

Traverse de Traversais

Un groupe de travail sur la traversée de Traversais a été créé :

Se sont portés membres :

Joselyne GUICHET
Eric LEFEBVRE
Brigitte DIMIER
Patrick PASTOUR
Maryse CHEVALIER
Nicolas REVEILLAULT
Jacky SZUNIEWIEZ

Un parcours Géocaching

a été organisé sur Saint-Cyr, un autre est en projet sur Beaumont.

Vous pouvez consulter les comptes rendus des conseils municipaux in extenso sur le site internet ou sur les tableaux d'affichage situés devant les mairies. Vous pouvez aussi les consulter en mairie.

Compte rendu du conseil municipal du 26/11/2018

Signature d'une convention avec GRAND POITIERS

pour mettre des services en commun (voir Territoire en mouvement avec Grand Poitiers)

SCoT du seuil du Poitou (Schéma de Cohérence Territoriale)

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De réaffirmer son opposition au DOO (Document d'Orientation et d'objectifs) du SCoT tel que présenté et en particulier sur le domaine du classement de notre commune en zone périurbaine avec son corollaire que sont les objectifs de densités moyennes minimales à atteindre.
- D'autoriser le maire à écrire au président du SMASP (Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Seuil du Poitou)
- D'autoriser le maire à entreprendre toute démarche visant à alerter sur les risques que ce document fait courir pour des communes rurales ou péri-rurales.

Déploiement du réseau de gaz naturel

Les concertations pour l'extension du réseau de gaz naturel sont enfin arrivées à terme. Ce projet datant de 2014.

Grâce à la Coopérative Agricole de La Tricherie, un bail avec GRTGaz sera signé entre ces deux parties pour permettre de raccorder le réseau municipal au poste de la Coopérative. Le nouveau réseau de gaz naturel partira de la rue de la gare jusqu'à la place du 11 Novembre et desservira une partie de la RD910 jusqu'à la cité Lefort, puis de la rue de la Source à la rue de Bellevue.

Compte rendu du conseil municipal du 17/12/2018

Signature d'un emprunt pour les locaux de l'école d'aérogaphie

Une consultation auprès des banques a été lancée pour un emprunt de 100 000 € sur 12 ans, pour financer les travaux de l'école d'aérogaphie (montant du projet : 155 145.06 € TTC). Le Crédit Agricole a été retenu.

Travaux au salon de coiffure.

Sur proposition de la commission « économique » le conseil municipal accepte de réaliser les travaux de changement de baies vitrées au salon de coiffure avenue de Paris et décide de retenir l'entreprise OCIH pour un montant de 10 189 € HT

Demandes de subvention

Au titre de la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux (DETR), une aide de 35 % dans la limite de 150 000 € peut être attribuée. Deux dossiers ont été présentés : la maison des jeunes et les travaux du salon de coiffure pour respectivement 78 785 € et 3 566 €.



Renouvellement d'un bail avec Orange

pour l'implantation, la mise en service et l'exploitation d'« équipements techniques » pour une durée de 12 ans au lieu-dit « le bois rond - Tour Savary » pour un montant de 3 550 € annuel (montant légèrement en hausse).

Bail commercial avec une sage-femme

A partir du 1^{er} avril 2019, une sage-femme souhaite s'installer dans le local médical disponible à côté des infirmières.



état civil

Mariages

29/12/2018 VONETTE Julien LYNCH Virginia Andrée

SAINT-CYR

Naissances

18/10/2018 GRONDIN

Tom José

BEAUMONT

12/11/2018 JAULIN

Thyméo Claude Francis

BEAUMONT

16/11/2018 WIBAUX

Gabriel, André, Bernard, Joseph

ST CYR

20/11/2018 LANGLOIS

Markus Bruno Florent

BEAUMONT

18/12/2018 CHAVANEL ALBIRA

Rafaël Hugo Thomas

BEAUMONT

13/01/2019 MARSault

Dorian Claude

BEAUMONT

17/01/2019 CAFFIAU

Amaury, Philippe, Roland

BEAUMONT

28/01/2019 CASPAR

Mia

BEAUMONT

19/02/2019 BASSOLI

Éva Maddy

ST CYR

04/03/2019 BARRAUD

Axel Pierre Michel

BEAUMONT

15/03/2019 DURAND

Tiago, Stéphane, Fabrice

ST CYR

Décès

20/11/2018 LOUET épouse MATOUSSI Magali Françoise

BEAUMONT

22/01/2019 MORGEAU Jacques, Marie

CHÂTELLERAULT

24/01/2019 PELLETIER Christophe Henri

BEAUMONT

28/01/2019 STRACK Jean Louis

POITIERS

12/02/2019 BOUCHET Suzanne veuve VIEILLEFAULT

CHÂTELLERAULT

19/02/2019 SANSIQUIER Paul

CHÂTELLERAULT

Compte administratif 2018

Confirmation de la bonne santé financière de la commune

2018 : un bilan positif soit 569 605 € d'excédent en fonctionnement.

2018 : un désendettement régulier : le remboursement du capital de la dette est passé de 164 170 € en 2017 à 129 430 € en 2018, il ne sera que de 70 000 € en 2019.

Des finances saines analysées au moyen de 4 indicateurs :

La marge d'autofinancement 0,78

Seuil d'alerte = 1

Dépenses réelles de fonctionnement
+ Remboursement annuel de la dette/
Recettes réelles de fonctionnement

Ratio de rigidité des charges de structure 0,45

Seuil d'alerte = 1,8

Frais de personnel + Remboursement
annuel de la dette/
Recettes réelles de fonctionnement

Le niveau d'endettement 0,03

Seuil d'alerte = 1,8

Encours de la dette / recettes réelles
de fonctionnement

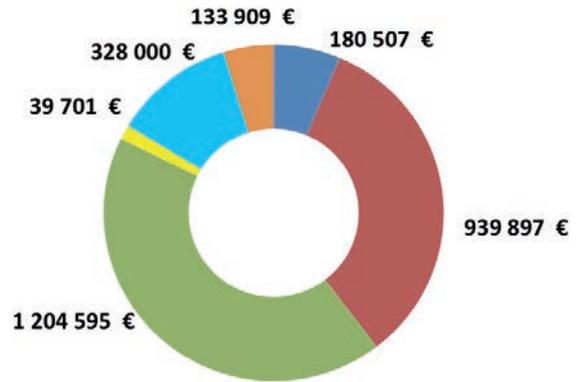
Ratio de désendettement 6 mois et demi

Seuil d'alerte > 8 ans

Nombre d'années théoriques nécessaires au
remboursement de la dette : capital restant dû/
capacité d'autofinancement brute

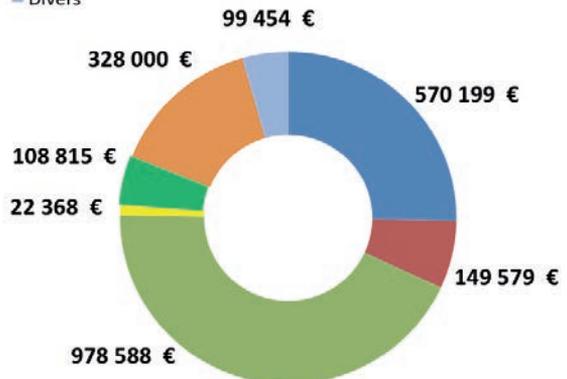
Recettes de fonctionnement

- Produits de l'exploitation
- Taxes et impôts
- Ecriture suite à vente de biens
- Participations
- Revenus des immeubles
- Divers



Dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général
- Masse salariale
- Dotations amortissements
- Divers
- Charges de gestion courante
- Intérêts de la dette
- Ecriture suite vente de biens



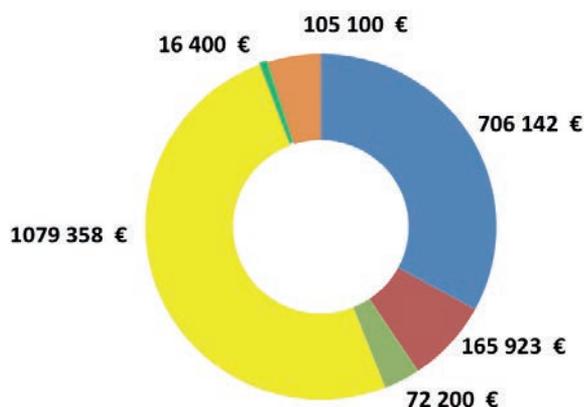
Les investissements :

Compte administratif 2018		
20 339 €	Bâtiments	
25 304 €	Immobilier à vocation économique	
97 828 €	45 245 €	École J. Kaës 62 766 €
	52 583 €	École du Lac 127 050 €
27 961 €	Environnement	
34 000 €	Enfance/ Jeunesse	
24 906 €	Espaces publics/Patrimoine	
17 724 €	Équipements divers /informatique	
41 600 €	Fonds de concours voirie	
50 085 €	Salles municipales	
	Stade de football	

Budget primitif 2019

Dépenses de fonctionnement

■ Charges à caractère général ■ Charges de gestion courante
■ Dotation amortissements ■ Masse salariale
■ Intérêts de la dette ■ Divers



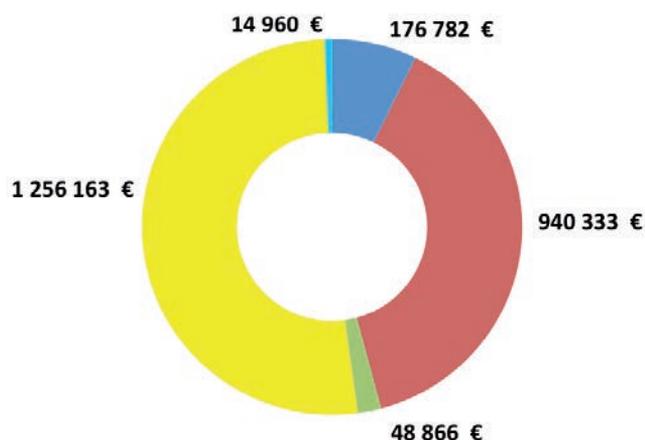
Zoom sur les charges de fonctionnement 2019

La masse salariale augmente d'une manière assez significative et ce pour des raisons habituelles (formations obligatoires, mise en œuvre d'une réforme des primes des agents, augmentation du versement transport, salaire des agents recenseurs)

Il faut toutefois noter que 54 % de la masse salariale est consacré au personnel des écoles (ATSEM), des garderies, du centre de loisirs du mercredi et de la maison des jeunes. Commencé en 2015 à l'école J. Kaës, le recrutement du personnel suffisant pour respecter les règles de sécurité dans l'encadrement des enfants a été poursuivi en 2017/2018, à l'école du Lac.

Recettes de fonctionnement

■ Produits de l'exploitation ■ Participations
■ Revenus des immeubles ■ Taxes et impôts
■ Divers



Zoom sur les recettes de fonctionnement 2019

Au moment du vote du budget, le montant des dotations de l'Etat n'était pas encore connu. Depuis ce montant a été confirmé par les services fiscaux.

Dans un contexte de baisse générale des dotations de l'Etat, notre commune doit bénéficier encore, et pour la dernière année, de dotations plus importantes. C'est l'effet « commune nouvelle ».

Investissements : quelques précisions

332 330 € ont été réalisés en 2018 et environ 330 000 € de travaux sont engagés voire pour certains réalisés.

Pour 2019 sont votés 1 259 456 €.

La mise aux normes ou la rénovation des équipements communaux représente une part non négligeable de ces investissements :

- Poursuite de la rénovation de la salle des fêtes de Beaumont et réfection de son parvis.
- Mise à neuf de la salle des mariages de Saint-Cyr.
- Réfection du terrain d'entraînement annexe du stade qui n'a pas fait l'objet de travaux depuis plus de 30 ans et travaux d'isolation des vestiaires pour réduire la consommation énergétique.
- Poursuite de l'effort pour l'entretien des 2 écoles : c'est environ 200 000 € qui vont leur être consacrés.
- Un équipement neuf : la Maison des Jeunes va démarrer prochainement rue de la Bourdillière.

Budget 2019
144 820 €
154 402 €
189 816 €
50 080 €
343 254 €
69 825 €
15 424 €
300 000 €
370 093 €
97 983 €

Ils modèlent nos paysages, en assurent la richesse, la diversité et l'entretien.

Ce sont les travailleurs de la terre, des entrepreneurs responsables préoccupés de la qualité de leur travail et de leur production, générateurs d'emplois non délocalisables.

Leur activité est dépendante de notre territoire, de notre terroir.

Qu'ils soient éleveurs, céréaliers ou viticulteurs, les travailleurs de la terre de Beaumont Saint-Cyr ont tous, le souci de la qualité des produits qu'ils cultivent et de la pérennité de notre environnement.

Notions générales sur la situation de notre commune

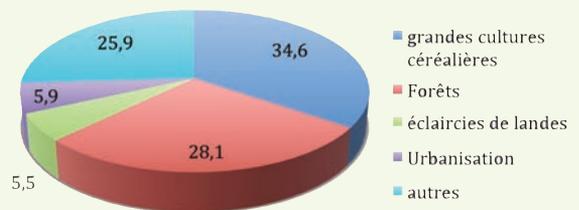
L'agriculture dépend du milieu physique. Géologie, nature des sols, relief, hydrographie, climat... vont définir l'activité agricole. Faisons un point rapide pour le territoire de Beaumont Saint-Cyr.

À la jonction du bassin parisien et du seuil du Poitou, la commune se situe sur un bas-plateau calcaire du Crétacé* percé par une grande vallée.

Sur Beaumont, on identifie plusieurs buttes-témoins, formées par la craie calcaire turonienne qui sont isolées par les formations meubles du Cénomaniens. Il s'agit de formations sédimentaires du Sud-Ouest du bassin parisien.

* Crétacé : période de l'ère secondaire de -145 à -65 millions d'années, pendant laquelle se sont formées les roches à craie

L'occupation des sols de notre territoire



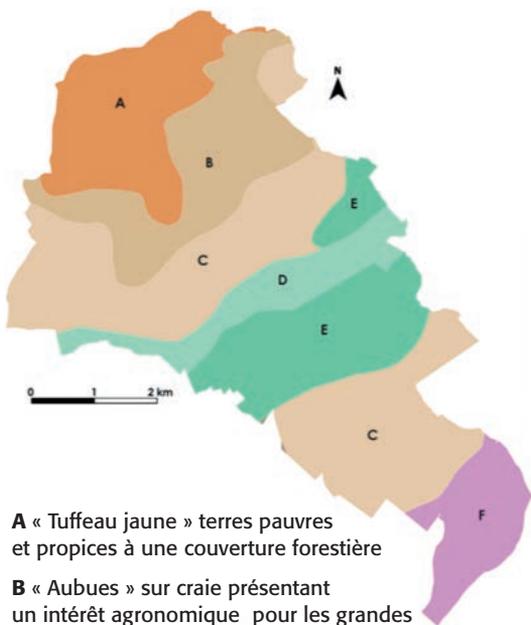
Elle est dominée par les **grandes cultures céréalières**, occupant plus du tiers de la surface (34,6 %).

Mais il existe une occupation importante du territoire par des espaces naturels, représentant aussi plus d'un tiers de sa surface (33,6 %).

L'occupation forestière représente **28,1 %**. Ces milieux forestiers sont associés à des **éclaircies de landes**, représentant **5,5 %** de la surface. Cette utilisation est d'un grand intérêt pour le patrimoine écologique de la commune.

Les **emprises urbanisées** représentent **5,9 %** du territoire. L'emprise urbaine de Beaumont et de Saint-Cyr a fortement progressé sur les dernières décennies, sous l'effet des influences périurbaines de Poitiers et de Châtelleraut.

La nature très variée des sols définit leur utilisation agronomique



A « Tuffeau jaune » terres pauvres et propices à une couverture forestière

B « Aubues » sur craie présentant un intérêt agronomique pour les grandes cultures céréalières.

C sol « sablo-argileux à argileux » en pied de colline

D sols « alluviaux »

E sols « limono-argileux ou sablo-limoneux ».

F « terres de bornais » de mauvaise qualité, couvertes de landes et forêts, typiques des plateaux du seuil du Poitou.

source : *Référentiel Pédologique Régional IGS*



Focus

La protection des surfaces agricoles

L'artificialisation des terres agricoles s'accélère au niveau national et représente l'équivalent d'un département tous les 7 ans. Dans la Vienne la consommation a été estimée à 300ha par an. Il existe une charte pour la prise en compte des espaces ruraux dans les projets et diminuer l'érosion des surfaces agricoles.



L'agriculture et en particulier, les céréalières ont, en une génération, vécu un véritable bouleversement. Leur production nourricière, qui s'échangeait de gré à gré, tirait son prix de l'offre et de la demande nationale. Ce prix dépendait de la quantité disponible sur le marché, de la plus ou moins bonne qualité, de la météo...

Qu'en est-il aujourd'hui du prix du blé ?

Avant 1992, l'Office du Blé jouait un rôle de régulateur en fixant un prix minimum quand les cours baissaient ou un prix d'intervention. Depuis 1992, date de la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC), la volonté des instances européennes a été de mondialiser les échanges. Le cours du blé se fixe sur les places boursières. Il fait partie des « commodities » au même titre que les matières premières, or, pétrole, gaz... Il tient compte de la production mondiale, de la météo russe ou canadienne... Il est très dépendant aussi de la parité euro/dollar, etc.

Le prix ne tient jamais compte des coûts de production ni de la valeur de la main d'œuvre. Nous sommes en prise directe avec le marché mondial, sans régulateur.

Qu'est-ce que ça a changé ?

Le prix du blé a considérablement baissé. Les agriculteurs ont dû s'adapter ou ont disparu. Dans une ferme, les surfaces cultivées ont dû augmenter pour assurer la survie des exploitants. Mais depuis plusieurs années, des agriculteurs travaillent à perte.

Malgré ces difficultés, êtes-vous sensible à la protection de l'environnement ?

Quand on habite une aussi belle commune que celle de Beaumont Saint-Cyr, que l'on regarde du golf le coteau de Beaumont ou de Beaumont la colline de Saint-Cyr, le paysage avec ses cultures, ses bosquets, ses haies... ne peut que nous convaincre de sauvegarder ce merveilleux environnement. C'est pourquoi nous adaptons nos pratiques culturales pour la fertilité des sols, nos choix de variétés pour leur résistance, nos assolements pour éviter des maladies...

Mais, qu'en est-il des produits phytosanitaires, très controversés en ce moment ?

Depuis longtemps, nous avons diminué l'usage et les doses de produits phytosanitaires, nous avons même obtenu jusqu'à 80 % de baisse pour certains produits.

Nous nous sommes adaptés en pratiquant une agriculture de précision : **Utiliser le bon produit, à la bonne dose, au bon moment et au bon endroit, c'est ça la règle !**

Depuis plusieurs années, soutenus et incités par la coopérative, de nombreux progrès ont été réalisés, notamment en ce qui concerne la réduction des volumes de produits de phytopharmacie et le **contrôle des transferts**, ce qui a valu en 2012, à la coopérative, le **Trophée de l'eau Loire-Bretagne**, qui récompense des **actions concrètes exemplaires pour apporter des solutions aux problèmes de l'eau**. Ceci démontre le comportement vertueux des agriculteurs adhérents.

Quels sont les enjeux pour l'avenir ?

Faire face au changement climatique. Les agriculteurs n'ont pas attendu la « marche pour le climat » pour agir contre le changement climatique. Ils ont agi pour réduire l'empreinte carbone de leur exploitation. Mais, cela ne suffira pas ! Il faudra faire preuve d'adaptation et anticiper car nous sommes les premiers concernés par les aléas climatiques...

À plus court terme, **il est indispensable que les conditions d'exercice permettent aux agriculteurs de vivre décemment de leur métier. Il faut donc produire de la haute qualité pour une meilleure valorisation de nos productions !**

Le relief et l'hydrographie

L'amplitude générale du relief est de 95 mètres. Les altitudes minimales et maximales varient de 56 mètres au point le plus bas, situé au creux de la vallée du Clain (parc de loisirs de Saint-Cyr) et 151 mètres au point le plus haut, situé sur Beaumont au lieu-dit « Le Télégraphe ».

Les eaux de pluie alimentent trois bassins versants : celui du Clain, celui de la Pallu et pour une toute petite partie du territoire, celui de l'Envigne.

Les affluents du Clain sont deux sur la rive droite, les ruisseaux de la Saône et de Velaudon et sur la rive gauche, la Pallu, qui se jette dans le Clain en amont du bourg de Saint-Cyr.

On trouve de nombreux plans d'eau issus de l'exploitation d'anciennes carrières d'alluvions.

Le climat

Le climat du territoire de Beaumont et de Saint-Cyr est de type **océanique dégradé***. La pluviométrie est située autour de 700 mm en moyenne annuelle. Les mois les plus secs sont, sans surprise, juin, juillet et août. Les précipitations se répartissent selon une saison pluvieuse de novembre à janvier, une saison sèche de février à mars, une saison pluvieuse en mai et une saison sèche en été.

Source : Météo France

La moyenne annuelle des températures est de 11,4°C à 11,7°C. Les mois les plus chauds sont juillet et août avec une moyenne de l'ordre de 19,2 à 19,7°C. Le mois le plus froid est janvier, avec 4,5°C en moyenne. De par son climat, la commune ne souffre pas d'une exposition particulière aux aléas climatiques (tempêtes, sécheresses...).

**C'est un climat curieux parce qu'il est océanique mais peut subir des influences continentales venant de l'est de l'Europe. Ce qui se traduit par des pluies plus faibles, des hivers moins doux, ainsi que des étés moins frais, que dans le climat océanique.*

La Coopérative de La Tricherie, moteur de l'activité et de la qualité

Son histoire

C'est en 1936, face à l'évolution du monde, rural qu'est apparue dans notre commune la Coopérative de La Tricherie, née de l'idée de quelques producteurs de Beaumont, qui voulaient mettre en commun un outil de travail permettant de collecter, stocker et commercialiser des céréales de façon plus performante.

Son présent

Aujourd'hui, elle rassemble 280 agriculteurs adhérents, implantés sur plus de 22 000 ha pour une collecte de 120 000 tonnes, livrée sur les six silos construits au plus proche des adhérents.

De par son secteur d'activité et la localisation de ses différents silos, la Coopérative intervient sur le développement économique local et favorise l'emploi local puisque 100 % des salariés vivent sur le territoire de la Coopérative.



La démarche qualité, presque une philosophie

Depuis très longtemps, la Coopérative est engagée dans des filières de qualité haut de gamme. Elle a d'ailleurs été pionnière dans certaines démarches qualité, tout en ayant un rôle incitateur auprès des producteurs pour valoriser au mieux leurs productions.

Forte d'une longue expérience de certifications, la Coopérative pérennise les systèmes existants mais veille à ce qu'ils soient moteurs de l'amélioration au sein de ses activités.

Aujourd'hui, elle dispose d'un vaste panel de certifications contrôlant et apportant la preuve de la conformité du produit et de son savoir-faire.

Son rôle d'accompagnement : agriculture et environnement

Côté production, la Coopérative offre un accompagnement qui favorise la qualité durable. En effet, elle doit permettre au producteur de préparer l'avenir, développer sa marge pour chaque hectare produit et conjuguer la productivité avec le Développement Durable.

Aujourd'hui, la Coopérative a mis en œuvre son projet stratégique CAP AGRO 2025 qui vise la triple

Focus

Chiffres clés

Chiffre d'affaires : 35 millions €
Collecte : 120 000 t
280 agriculteurs adhérents
Surfaces : 22 000 ha
25 emplois ETP
6 sites de collecte
80 % de la production en filière de qualité haut de gamme

performance agronomique, économique et environnementale pour préserver les exploitations. Un objectif ambitieux qui lui permet de s'engager dans la certification Haute Valeur Environnementale (HVE). Les premiers résultats sont très encourageants : une surface de 2 415 ha a été d'emblée engagée dans cette démarche. Cette certification permet d'attester que les éléments de biodiversité sont très largement présents. L'environnement et la qualité de l'eau sont protégés par l'implantation de 139 ha de bandes enherbées, 135 km de haies et 1 650 ha de jachères et de couverts sur le territoire de la coopérative.

La préservation de l'eau est un enjeu majeur dans l'agriculture. La Coopérative de la Tricherie a su mettre en œuvre un dispositif permettant d'orienter le conseil vers des pratiques plus respectueuses des ressources en eau. Suite à cette démarche labellisée AGROPHYT'EAU, la Coopérative a reçu le Trophée de l'eau par l'Agence de l'Eau. C'est la continuité logique de sa démarche qualité et de respect des ressources naturelles. En effet, la Coopérative joue un rôle essentiel en matière de biodiversité en déployant des pratiques vertueuses qui préservent l'écosystème, les ressources et les espèces. Des projets communs se sont ainsi établis avec des associations environnementales locales comme la LPO, la Maison de l'Abeille, la fédération des chasseurs, tout comme avec d'autres parties prenantes.

La Coopérative est très attentive aux besoins et attentes de ses parties prenantes et travaille au mieux pour les satisfaire tout au long de son activité.

Engagée et très impliquée dans le Développement Durable depuis 2011, la coopérative a su montrer qu'elle est concernée par les enjeux du Développement Durable. Aujourd'hui, tous ses efforts ont été récompensés et lui ont permis d'être reconnue niveau confirmé de la Responsabilité Sociétale des Entreprises ISO 26 000. La Coopérative met toute l'énergie possible et met en œuvre tous les moyens pour obtenir la meilleure performance des exploitations de son territoire et donc de celui de la commune de Beaumont Saint-Cyr, comme nous avons pu le lire tout au long de cet article.

La Coopérative au service des jardiniers

La Coopérative propose un espace dédié aux besoins du jardin des particuliers. En effet, retrouvez terreaux et autres supports de cultures ainsi qu'une gamme de fertilisants adaptés à tous les besoins, du jardin aux pelouses, du chimique à l'organique.



Entretien avec Geoffrey Gourmaud

Éleveur le 10 avril 2019

Geoffrey Gourmaud a 26 ans, fils d'agriculteur, il s'est installé seul, hors du cadre familial en polyculture-élevage à l'âge de 22 ans, au Poitou. Aujourd'hui, il dirige une entreprise cultivant 210 ha de terres ; il prend soin de 50 vaches laitières et produit 400 000 litres de lait par an.

Pourquoi ce métier ?

Je suis né dans ce milieu et l'exploitation de mon père n'était pas assez importante pour supporter mon père, mon frère et moi. Alors je me suis lancé seul !

Parlez-nous de vos bêtes...

J'ai fait le choix d'élever des Prim'Holstein. Ce sont des bonnes laitières qui produisent un lait riche en matière protéique. Mon objectif n'est pas de jouer la quantité, mais d'améliorer la qualité, de produire la toute première qualité. Pour cela, je pratique une gestion raisonnée de mes cultures afin de fournir à mes bêtes une nourriture la plus saine possible.

Mes bêtes passent six mois de l'année au pré. Pour un maximum d'autonomie, je produis moi-même du foin, du maïs à ensilage, des mélanges céréales - oléagineux. J'effectue le moins possible d'interventions phytosanitaires...

Le lait, il est ramassé tous les deux jours par la laiterie de Dissay ; Le lait de meilleure qualité est utilisé pour la production du beurre AOP Charentes-Poitou. Il est important de se battre pour le maintien de cette AOP car il en existe peu dans cette catégorie et elle permet une meilleure valorisation de notre production.

Et les veaux ?

Je garde les femelles, qui sont élevées par la mère. Les veaux mâles, eux sont vendus à quinze jours car je n'ai pas la surface nécessaire pour faire de l'engraissement de vaches à viande.

Parlez-nous de votre travail ?

Ce travail, il ne faut pas le vivre comme un métier mais comme une passion ! Si vous n'êtes pas passionné, vous ne résisterez pas. C'est un travail de chaque instant, il faut traire tous les matins et tous les soirs, pas de vacances ni de week-end. Il y a eu des améliorations. Il existe un service, mis en place par la chambre d'agriculture qui permet d'organiser des remplacements et dans des cas très particuliers, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) peut participer au financement.

Mais, c'est toujours difficile de laisser ses bêtes à un inconnu, il faut faire confiance et la moindre erreur dans la nutrition ou dans la traite se répercute immédiatement sur la qualité, donc sur la rémunération.

Parlons justement de rémunération ...

Ce que nous voulons, c'est une rémunération qui valorise notre travail et nos produits à leur juste valeur. Nous ne voulons pas d'aides, nous ne voulons pas être assistés. La mentalité du consommateur change : il recherche une alimentation plus saine, une production plus locale. C'est ce que nous lui proposons.

En conclusion ?

C'est un métier passionnant et j'ai une grande fierté et un vrai plaisir à contribuer à nourrir la population, à penser que les enfants du voisinage boiront un lait de qualité, mon lait !

Toutes les solutions de biocontrôles sont disponibles. Une gamme complète d'aliments « formule fermière » origine 100 % française basée sur la qualité des matières premières utilisées comme ingrédients est également proposée à tous par la Coopérative.



Différents produits sont disponibles pour vos animaux : poules, dindons, pintades, lapins, chevaux, agneaux, porcs, chiens...

N'hésitez pas à contacter la Coopérative ou à vous rendre sur les sites de Beaumont, Aavilles ou Jaunay-Marigny (8h-12h/14h-17h du lundi au vendredi) pour plus d'informations et pour découvrir les différentes gammes.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site de la Coopérative <http://www.cooptricherie.fr> et à suivre leur page facebook « Coop Tricherie ».



Focus

HVE, c'est quoi ?

La Haute Valeur Environnementale s'appuie sur des indicateurs de performance environnementale qui portent sur l'intégralité de l'exploitation. La certification permet d'attester que les éléments de biodiversité (haies, bandes enherbées, arbres, fleurs, insectes...) sont très largement présents sur l'exploitation et que la pression des pratiques agricoles sur l'environnement (air, climat, eau, sol, biodiversité, paysages) est réduite au minimum. Cette certification est un dispositif officiel du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.



Le territoire est très morcelé

Le morcellement du parcellaire agricole est un héritage de l'activité viticole.

Ce morcellement est aussi lié aux 3 grandes infrastructures de transport qui traversent le territoire (A10, RD 910 et voie ferrée) et scindent l'espace agricole.

Le profil agricole du territoire

Avertissement : les données étant antérieures à la fusion des 2 communes historiques, nous présentons les états et évolutions pour chacune d'entre elles.

Dans la commune de Beaumont Saint-Cyr, les modes agricoles d'utilisation des terres sont différents. Pour le territoire de Beaumont, les terres labourables ont fortement augmenté alors que le cheptel des exploitations a régressé. Au contraire, sur le territoire de Saint-Cyr, les terres labourables ont diminué et le cheptel a augmenté.

Les exploitations sont tournées vers la **polyculture et le poly-élevage** et aussi la **viticulture**, les vignes produisant une partie des vins AOC du Haut Poitou.

Sur le territoire de **Beaumont**, l'agriculture constitue un secteur économique important, qui a subi de **profondes mutations**. Entre 1988 et 2010 le nombre d'exploitations agricoles est passé de 52 à 12 soit une perte de 72,7 %.

Ce phénomène a entraîné une hausse des surfaces agricoles utilisées (SAU). La SAU moyenne est ainsi passée de 17ha à 85,5ha par exploitation (+275 %). Cette SAU moyenne est supérieure à celle observée au niveau national (55 hectares) et au niveau régional (67,6 hectares).

Pour le territoire de **Saint-Cyr** la réduction du nombre d'exploitations est de 23 à 7 entre 1988 et 2010 et la hausse de la SAU moyenne de 19,7 ha à 55,8ha par exploitation.

Répartition des principales cultures

Part de la vigne

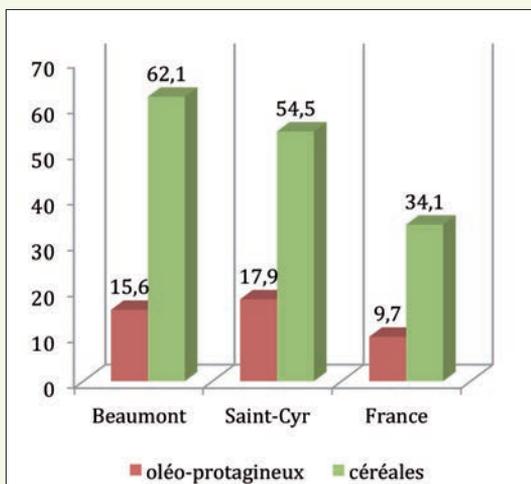
dans Beaumont : 0,5 % et dans Saint-Cyr : 0,1 %

Part des oléo-protagineux

dans Beaumont 15,6 % et dans Saint-Cyr 17,9 % (France 9,7%)

Part des céréales

dans Beaumont 62,1 % et dans Saint-Cyr 54,5 % (France 34,1 %)



Les différentes cultures

Selon les statistiques de 2010, dernières disponibles

L'évolution de la part des terres labourables dans la Superficie Agricole Utilisée (SAU) 2000/2010 est Pour Beaumont de +1,2 % et pour Saint-Cyr de +3,4 %. Pour comparaison, elle évolue en France de +1,9 %.

L'économie

Le marché des prix agricoles est très difficile et ce qui est vrai une année peut ne pas l'être l'année suivante. Depuis 2014, le prix du blé est inférieur au coût de production et ne peut donc rémunérer décentement l'agriculteur de son travail.





Pierre Morgeau

Un vigneron qui porte haut les couleurs de Beaumont.

C'est après son grand-père Jacques et son père Gilles, que Pierre reprend le flambeau de la viticulture. Formé en Bourgogne, dès 2009 avec son père d'abord et depuis 2015, entouré d'une équipe de 9 personnes, il s'emploie à tirer le meilleur de ses vignes. Travail raisonné de la vigne et talent pour la vinification concourent à la production de vins de terroir fins et fruités, blancs, rouges et rosés de haute qualité.

Vigneron indépendant, ardent défenseur de l'appellation « **Haut Poitou** » il mise sur la qualité comme source de notoriété et il réussit.

Dans le guide Hachette 2019, 4 vins La Tour Beaumont sont à l'honneur : le fié gris 2017, le cabernet franc 2017, le chardonnay Tradition 2016 et *un coup de cœur* pour le Sauvignon blanc 2017. Pierre Morgeau y est élu vigneron de l'année.

La viticulture durable est une réalité quotidienne pour Pierre.

La certification Haute Valeur Environnementale le récompense.

« En effet mon travail dans les vignes en Agriculture Durable avec des pratiques agro-écologiques, préservant et favorisant la biodiversité est aujourd'hui reconnu Haute Valeur Environnementale. C'est la suite logique du travail réalisé depuis 10 ans. »

Le domaine La Tour Beaumont est certifié Haute Valeur Environnementale sur les 4 thématiques réglementaires :

- Préservation et amélioration de la biodiversité.
- Utilisation de produits biologiques.
- Pas d'utilisation d'engrais de synthèse.
- Production d'énergie renouvelable (solaire).

« Sur la thématique de la biodiversité le travail est réalisé avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) depuis début 2018 attestant des haies existantes, arbres isolés, bosquets et buissons, avec un recensement des espèces d'oiseaux et d'insectes présents et de leur nombre.

En 2019, la mise en place de nouvelles actions favorables à la biodiversité (nichoirs, plantation de nouvelles haies...) est programmée. »

En parallèle, un axe éducatif est développé : le domaine accompagne la LPO et les enseignants des écoles, pour l'étude et la découverte des « Oiseaux des Vignes ». Travail réalisé pour et par les élèves de Beaumont Saint-Cyr (2 classes de l'école du Lac et 2 classes de l'école J. Kaës).

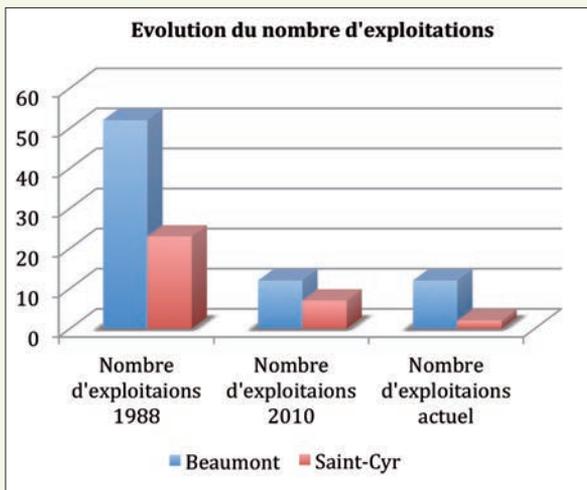
Qu'en est-il aujourd'hui des acteurs de notre territoire?

Le territoire de Beaumont comptabilise aujourd'hui 12 exploitations en activité. Le territoire de Saint-Cyr n'en comptabilise plus que 3.

Sur les 15 exploitations, on compte

- 3 centres équestres qui sont des activités de loisirs,
- 1 entreprise de sylviculture,
- 1 entreprise de culture de la vigne,
- 3 entreprises de culture et élevage associés : une associant à la culture, la fabrication de fromage, une l'élevage de vaches laitières et la troisième l'élevage de bovins à viande
- 7 entreprises de production de céréales, de légumineuses et de graines oléagineuses.

Ces entreprises agricoles participent à pérenniser l'emploi d'une trentaine de personnes à la coopérative agricole de la Tricherie





Focus



Le Centre Régional de la Propriété Forestière de Nouvelle-Aquitaine anime une action foncière sur les boisements des communes de Beaumont (ancienne commune) et de Colombiers.

Depuis le mois de février 2019, un nouvel animateur est en charge de ce dossier.

Vous pouvez le solliciter gratuitement pour faire un point avec lui sur les possibilités d'acquisition de parcelles, le montage de dossiers d'aide du Département, ou pour tout autre conseil de gestion forestière.

Monsieur Guillaume AUMERLE
06 98 24 85 12
guillaume.aumerle@cnpf.fr

	Beaumont	Saint-Cyr	Total
Surface forestière (ha)	503,7	396,8	900,5
surface forestière moyenne (ha)	0,22	1,4	
Nombre de parcelles	2244	283	2527
Nombre de propriétaires	639	105	737*

*7 propriétaires le sont sur les 2 territoires

L'occupation forestière

Représentant près d'un tiers du territoire, c'est un véritable atout. Encore faut-il que son exploitation soit possible. De nombreux propriétaires ne sont pas capables de retrouver leurs parcelles, voire ne savent pas en être les propriétaires. La taille des parcelles les rend inexploitable.

Nos atouts

Des atouts pour notre territoire :
Les Signes d'Identification de la Qualité d'Origine (SIQO)



Les Appellations d'Origine Contrôlée (AOC)

Définition réglementaire :

L'appellation d'origine est une dénomination qui identifie un produit originaire d'un lieu déterminé, d'une région ou, dans des cas exceptionnels, d'un pays, dont :

- la qualité ou les caractéristiques sont dues essentiellement ou exclusivement au milieu géographique comprenant les facteurs naturels et humains et,
- dont toutes les étapes de la production ont lieu dans l'aire géographique délimitée.

Notre territoire est inclus dans les zones d'AOC

- Beurre Poitou-Charentes,
- Chabichou du Poitou
- Haut-Poitou : 39,9 ha sur le territoire de Beaumont et 2.15 ha sur le territoire de Saint-Cyr, sont plantés de vignes destinées à la production de l'AOC Haut Poitou.



Entretien avec Jacky Dorin

6 avril 2019

Un maître mot : l'autonomie.

« *Quelle terre laisserons-nous à nos petits enfants ?* » Cette préoccupation de Jacques Dorin, en avance sur son temps, fut à l'origine de son choix de l'agriculture biologique. Depuis, son fils Jacky suit le chemin qu'il a tracé. Pour caractériser cette ferme de polyculture et d'élevage, un maître mot : l'autonomie.

« *On cultive nos semences, on nourrit les bêtes avec des aliments produits sur la ferme : c'est 100% de leur alimentation. Les bêtes, quant à elles, fournissent la matière organique qui sert à amender les champs. Un vrai cercle vertueux ! Ici, on privilégie aussi l'autonomie de gestion : on évite les conseillers techniques, comptables, etc. »*

Que pensez-vous de votre métier aujourd'hui ?

Pour réconcilier l'agriculteur qui le nourrit avec le consommateur qui le fait vivre, il faut encourager ce dernier à consommer le plus localement possible, lui proposer des aliments sains, avec empreinte carbone minimum. Toutefois, chacun doit pouvoir vivre de son métier.

Le consommateur s'est éloigné du producteur, trouvant à foison et bas prix tout ce qu'il souhaitait et plus, dans les rayons des supermarchés. Aujourd'hui, on observe un retour en arrière et il est à la recherche de produits plus sains. Il est plus attentif à l'environnement. C'est ce qu'il faut lui offrir.

Et pour demain ?

Il faut considérer que l'agriculteur est un jardinier de l'espace. Sans son travail et la présence de ses animaux d'élevage, les terres, les bois, les chemins seraient inhospitaliers, voire impraticables. Certaines associations, heureusement marginales, prônent leur disparition. Au contraire, on cherche aussi à réintroduire des bergers de petits animaux, chèvres en particulier qui entretenaient les sous-bois, ce qui évitait la propagation des incendies ! Il est temps de réfléchir à notre avenir et de mesurer les conséquences de nos actes.

Le circuit court est proposé pour la viande de bovin à la ferme Dorin. On trouve aussi sur notre commune des producteurs de fromages et de vins qui privilégient cette méthode.

Les Indications Géographiques Protégées (IGP)

Définition réglementaire :

L'indication géographique est une dénomination qui identifie un produit originaire d'un lieu déterminé, d'une région ou d'un pays, dont :

- une qualité déterminée, la réputation ou une autre propriété peut être attribuée essentiellement à son origine géographique ; et
- au moins une des étapes de production a lieu dans l'aire géographique délimitée.



En ce qui concerne les IGP

- agneau du Poitou-Charentes,
- jambon de Bayonne,
- Porc du sud-ouest et bien sûr,
- l'IGP viticole Val de Loire.



En conclusion, tous les acteurs du monde agricole interrogés de notre commune sont conscients de la responsabilité qui leur incombe. Ils ont la préoccupation de produire une alimentation toujours plus saine, toujours plus écologique. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

« Les bouilleurs de cru c'est vous, moi je suis distillateur ambulante ! »

C'est ainsi que se présente Didier LABELLE, en cette fin de matinée de janvier.

Voilà vingt ans qu'il installe son alambic mobile sur un terrain communal en contrebas de la RD82, près du Port de Beaumont.

Natif de Chauvigny et demeurant à St-Georges-les-Baillargeaux, il a appris le métier et a été salarié pendant vingt ans, avant de s'établir à son compte.

Auparavant, il existait un atelier public à Beaumont mais il n'y avait plus de distillateur. Pour pouvoir exercer dans notre commune, M. Labelle a fait une demande, qui a été acceptée, aux services des Douanes qui régissent cette activité très réglementée.

Il arrive chez nous avec la nouvelle année et repart environ deux mois plus tard, pour continuer à distiller dans le Chinonais ; d'abord à Savigny-en-Veron puis à Cravant-les-coteaux.

Le travail du distillateur consiste à extraire l'alcool produit par la transformation naturelle des sucres des fruits, sous l'action de levures présentes dans l'atmosphère et sur la peau des fruits, lors d'une fermentation à l'abri de l'air.

Cette opération se fait au moyen d'un appareil appelé alambic (mot venant de l'arabe al-inbiq, lui-même emprunté au grec ambix = vase).

Chaque client apporte ses récipients de fruits (prunes diverses, mirabelles, quetsches, poires...) ou de moût de raisins (peaux, pépins, rafles) fermentés ; Leur contenu est versé dans une ou plusieurs des cuves de l'alambic suivant la quantité à traiter.

L'alambic de Didier Labelle se compose de trois cuves en cuivre qui, une fois remplies, sont chauffées par de la vapeur d'eau sous pression produite par une chaudière, jusqu'à l'ébullition des produits (d'où le nom de bouilleur de cru). Cette méthode de chauffe permet une meilleure régularité que la chauffe directe.

Alors que la vapeur d'eau s'échappe à 100°C, l'alcool que l'on veut obtenir, l'éthanol, bout à 78°C. On va donc pouvoir le récupérer en premier en le condensant dans un décanteur, vase entouré d'un serpentin où circule de l'eau froide. Le précieux liquide apparaît d'abord timidement en mince filet puis le débit devient plus important et constant. Le titre d'alcool est mesuré et ajusté à la demande du client aux alentours de 50 degrés alcooliques. Les vapeurs d'eau et d'alcool entraînent avec elles d'autres produits volatils qui donnent leur parfum aux différentes eaux-de-vie.



100 litres de prunes donnent 8 à 10 litres d'eau-de-vie (environ 4 à 5 l d'alcool pur) selon la variété.

Ce que l'on appelle privilège des bouilleurs de cru est en fait le droit que certaines personnes avaient de faire distiller jusqu'à obtenir 10l d'alcool pur, sans payer un impôt indirect appelé droit d'accises. Depuis 1959 ce privilège personnel n'est plus transmissible par héritage et s'éteindra au décès du dernier détenteur.

Cependant depuis 2008, grâce à un amendement du Sénat, chaque personne possédant un verger ou une vigne et récoltant ses fruits est habilitée, si elle le souhaite, à produire ses eaux-de-vie.

Ces bouilleurs de cru, ne bénéficiant pas du privilège, sont taxés à 50 % sur les 10 premiers litres d'alcool pur et ensuite à 100 %. Ce qui représentait en 2019 : 17,58 €/l (art 317 CGI) Les fruits ne peuvent pas avoir été achetés, ces eaux-

de-vie ne peuvent pas être commercialisées.

La loi qui a imposé aux bouilleurs de cru le paiement d'un impôt avait pour but la lutte contre l'alcoolisme, surtout en milieu rural.

Actuellement, ce type de production est de moins en moins consommé et relève de plus en plus de la tradition. La rencontre entre le bouilleur et le distillateur est souvent un moment de retrouvailles attendu chaque année, moment même convivial quelquefois avec le casse-croûte partagé à la fin de la chauffe.

Dans une certaine mesure cette pratique permet aussi la préservation d'un important patrimoine fruitier et la conservation de sa biodiversité.

N'oublions pas de consommer l'alcool avec grande modération !

ACTUALITÉS À BEAUMONT SAINT-CYR



Cérémonie commémorative

Le 19 mars est la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Hommage leur est rendu lors d'une cérémonie avec dépôt de gerbes aux monuments aux morts.

Focus

Le 19 mars est le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Il y a 54 ans, le 19 mars 1962 à midi, le « Cessez-le-feu » de la guerre d'Algérie était ordonné par le général Ailleret, commandant en chef, à toutes les unités.

ANIMATIONS MUNICIPALES

Ce qui s'est passé

→ **Venue du Père Noël et de Vaiana à Beaumont Saint-Cyr...**

À l'initiative de la municipalité et de l'APE de l'école Jeanne Kaës, Vaiana et le Père Noël se sont retrouvés ce vendredi 21 décembre 2018 dans la salle des fêtes de Beaumont.

Un grand nombre d'enfants, yeux écarquillés et large sourire, ont assisté au merveilleux spectacle de Vaiana présenté par l'association des parents d'élèves de l'école Jeanne Kaës. Ils ont ensuite reçu les chocolats apportés par le Père Noël.

→ **Chasse aux œufs...**

Pour cette cinquième édition, ce sont les jeunes de l'Accueil de Loisirs Jeunes municipal qui ont préparé cette journée. Les enfants de Beaumont Saint-Cyr sont venus nombreux ce samedi 13 avril dès 10 h, pour participer aux divers stands d'activités proposés par nos jeunes. Les œufs ont été dispersés sur la place du 11 Novembre et la chasse aux œufs a commencé pour le plus grand plaisir des plus petits.

→ **Foire** organisée par comité des fêtes de Beaumont en partenariat avec la municipalité. Une exposition de couteaux, collectionnés par M. Rimbeau et tous fabriqués à Châtellerault a vivement intéressé les visiteurs.

Ouverture d'une école d'aéroggraphie ATS CREATIONS

Qui reconnaîtrait, Place du 11 Novembre, l'ancienne cantine et la modeste salle de réunion des Aînés ruraux, dans les locaux transformés, clairs, fonctionnels, mis aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) que vient d'investir l'école d'aéroggraphie de M. et Mme DARRAS.

Forts d'une expérience d'une dizaine d'années, ils proposent une formation sous forme de stages allant de quelques jours pour une initiation, à plusieurs mois pour acquérir un niveau professionnel.

L'aéroggraphie est une technique de peinture utilisant au lieu d'un pinceau, un petit instrument qui, sans contact avec l'objet à peindre, projette de la peinture liquide sur la surface à peindre, à l'aide d'air comprimé. Cette technique permettant des détails d'extrême finesse s'exprime au mieux dans ce qui est appelé « hyper-réalisme ».

Outre l'expression artistique, elle offre de multiples possibilités d'applications par la variété des supports pouvant être employés (portraits, décors de théâtre, décors sur carrosseries motos ou autos, instruments de musique, casques de moto...) Ancien militaire, reconverti dans la réparation de cycles et motos, c'est par ce biais que Yann Darras a rencontré l'aéroggraphie, les passionnés de moto aimant personnaliser leur engin.

Après une formation à Nantes, complétée aux USA auprès du meilleur spécialiste de cet art, il est devenu peintre aéroggraphiste confirmé et passionné. Karine, son épouse, dessinatrice d'études dans un cabinet d'ingénierie auparavant, s'est elle aussi, formée de la même manière à l'aéroggraphie.

Yann Darras a mis au point un programme pédagogique, ne nécessitant aucun niveau au départ, mais permettant, au fur et à mesure d'exercices de difficulté croissante, d'acquérir la maîtrise souhaitée.

Tous deux ont fondé ATS CREATIONS, il y a 10 ans.

À la recherche de vastes locaux correspondant à leurs besoins dans la région, ils ont été séduits par ceux que pouvait leur louer la commune, après aménagement.

Souhaitons leur la pleine réussite de leur entreprise !

Après la transformation des locaux de la Poste nous sommes heureux de valoriser et de faire vivre un autre bâtiment communal avec cette installation place du 11 Novembre.



De nouveaux citoyens

Le samedi 19 mars, la cérémonie de la citoyenneté a matérialisé pour les jeunes de Beaumont Saint-Cyr ayant atteint l'âge de 18 ans, le passage à l'état de citoyens.

Monsieur le Maire leur a rappelé les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et de notre système politique. Il leur a été remis une attestation en attendant de recevoir leur carte électorale, prochainement.



Les habitants répondent présents à l'invitation du Maire



C'est en présence d'Yves Bouloux, sénateur et de Carine Lafond, conseillère départementale que Nicolas Réveillault, maire et Brigitte Dimier, maire délégué ont remercié et mis en valeur le travail de tous les agents publics et municipaux, scolaires, techniques, administratifs et bénévoles des associations.

Ils ont remémoré les réalisations de 2018 et ont mis en projet quelques évènements pour 2019, en particulier :

- cérémonie pour les 80 ans de l'évacuation des villages de Moselle avec l'arrivée de certains de leurs habitants à Beaumont et à Saint-Cyr en 1939, lors de la 2ème guerre mondiale.
- création d'une école d'aérogéographie à Beaumont, place du 11 Novembre.
- titre de vigneron 2019, décerné par le guide Hachette, pour Pierre Morgeau du domaine de La Tour Beaumont... qui nous a fait déguster ce nectar lors du vin d'honneur qui a suivi la cérémonie des vœux, en le savourant comme il se doit avec modération.

Grand débat national

Des cahiers citoyens ont été mis à la disposition des habitants dans les deux mairies. Ils ont été transmis à l'association des maires de France et une copie adressée à la mission Grand débat national.

Considérant que le débat devait être porté par les représentants nationaux et/ou les collectifs citoyens. Monsieur le Maire n'a pas organisé de réunion au nom du conseil municipal de Beaumont Saint-Cyr.

Pour permettre l'organisation de réunions afin que le débat national puisse se dérouler localement, il a été mis à disposition des deux personnes qui souhaitaient organiser un débat, gratuitement, une salle. Mais elles n'ont pas donné suite.

Une page se tourne

Avec des animations toujours plus importantes et l'eménagement dans un local communal, proche de l'église de Beaumont, ces adolescents sportifs convaincus, ont su depuis des années, organiser tournois de volley, relations intergénérationnelles avec les aînés et les jeunes scolaires, actions sociales, distribution des colis de Noël pour le CCAS, participation à la banque alimentaire en supermarché. Encadrés par des bénévoles, ils ont réalisé à Beaumont des chantiers jeunes : peintures de la salle des associations, réfection du mur du cimetière...

En 2011, ils étaient les premiers en citoyenneté au niveau départemental.

Après la dissolution, fin octobre, 2018 de l'association N2AB, l'accueil Loisirs Jeunes a été mis en place par la municipalité, depuis le 5 novembre 2018 ; Ce qui permettra d'offrir une structure mieux adaptée à tous les jeunes de Beaumont et Saint-Cyr

Motivée par à cette vive énergie et la bonne entente des jeunes, la municipalité engage la construction d'une maison des jeunes, rue de la Bourdillière à Saint-Cyr.

Focus

Créée en 2002 sous la motivation de Jean-Paul CYR, F. LARDEAU et de E. MORICE, cette jeune association est née avec l'aide de subventions municipales et celles de généreux donateurs.

C'est avec émotion et avant de partir vers de nouveaux horizons que les jeunes ont su remercier ces personnes ainsi que toutes celles qui les ont motivés et soutenus : Alice, Christophe, Karine, Thierry, les deux Jean-Pierre, Michiel sans oublier Natacha, Nathalie, Freddy, Marjorie, Pascal, Yann... et tous les élus.

Un nouveau curé à Saint-Cyr Le Père Armel de SAGAZAN

Le père Armel est né en 1952 au sein d'une famille d'agriculteurs des Deux-Sèvres à La Chapelle-St-Avant. Après des études littéraires, un cursus à Sciences-Po Paris, un séjour à Madagascar puis à Rome pour compléter sa formation, il est ordonné prêtre à 30 ans.



Sa longue vie sacerdotale l'a fait curé de paroisses aux visages bien différents : bourgs comme Celles-sur-Belle ou Chauvigny, villes comme à St-Paul de Poitiers et St-Pierre-et-St-Paul de Niort où il exerçait ces cinq dernières années.

Le voici chez nous depuis son arrivée en septembre 2018 à Chasseneuil-du-Poitou, curé de la paroisse Saint-Jean XXIII - Poitiers Nord où il remplace le père André Talbot.

Depuis sa nomination il a tenu à rencontrer les maires des 7 communes de sa paroisse.

En charge pendant 6 ans au niveau national du mouvement EDC (entrepreneurs et dirigeants chrétiens) il a pris contact avec les entrepreneurs chrétiens de son secteur, et portera une attention particulière à l'entité singulière qu'est le bassin de vie de la technopole du Futuroscope.

Nous sommes heureux de l'accueillir dans notre commune dont il dit avoir remarqué le caractère rural du paysage et apprécié la jolie petite église Sainte-Julitte.

Un jumelage en préparation

Le 7 septembre 2019, cela fera 80 ans que les communes de Bizing-Grindorff et Halstroff en Moselle ont été évacuées à Beaumont, au moment de la déclaration de la guerre le 2 septembre 1939. Depuis plus de 35 ans ces communes de Moselle sont liées d'amitié avec Beaumont et durant toutes ces années des rencontres régulières ont eu lieu, resserrant ainsi chaque année les liens entre les mosellans et les beaumontois.

Depuis quelques mois, la transformation de ces liens d'amitié en un véritable jumelage est à l'étude.

Et c'est ainsi qu'il est apparu indispensable de proposer à Laumesfeld, évacuée à Saint Cyr, de participer également à ce jumelage. Compte tenu de l'avis favorable de toutes les municipalités, la signature de la charte de jumelage interviendra le 7 septembre 2019 à Beaumont. Si vous êtes intéressé par cet événement, vous pouvez y participer de plusieurs manières. Soit en proposant de recevoir chez vous des mosellans durant ce week-end là. Soit en recherchant dans vos photos ou sur des vieilles cartes postales, les souvenirs de ce temps là.

Un nouveau prêtre à Beaumont

Beaucoup d'entre nous l'ont déjà rencontré lors des obsèques de M. Jacques Morgeau et d'autres défunts, ensuite.

Le père **Hermann BOKOVI** est arrivé au presbytère de Bonneuil-Matours le 15 octobre 2018 en remplacement du père ETAME.



Il est né il y a 37 ans à Kpalimé, une ville de la République du Togo, à 120 km au Nord-Ouest de Lomé la capitale et important port du pays sur le golfe de Guinée.

Ordonné prêtre le 4 août 2012, il exerçait son ministère à Danyi-Apéyémé chef-lieu de la préfecture de Danyi, dans la région des Plateaux, en compagnie d'un autre prêtre.

Prêtre coopérateur de notre paroisse Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus en Châtelleraudais (17 clochers) dont le curé est le père Louis de Villoutreys, il seconde aussi le père Michel Chamagne curé de la paroisse Saint-André-Hubert-Fournet en châtelleraudais qui va de la Chapelle-Moulière à La Bussière en passant par La Roche-Posay et même Chambon soit 16 clochers!

Sa jeunesse et sa bonne humeur sont des atouts certains pour remplir sa mission sur tout ce territoire qu'il continue à découvrir mais dit déjà bien appréhender.

Des Poules à l'école du Lac



Désormais, comme à l'école Jeanne Kaës, offerts par le même généreux donateur (qui souhaite rester anonyme) une poule et un coq pâturent dans un enclos doté d'un joli poulailler,

adossé au bâtiment de l'accueil périscolaire. Outre leur intérêt pédagogique, ils participent à la valorisation d'une partie des déchets de la cantine.

A la fin de chaque semaine, un enfant tiré au sort dans une liste de ceux qui le souhaitent, bénéficie en famille des œufs pondus à l'école.

Focus

Vous voulez plus de renseignements, vous disposez de documents ou simplement de souvenirs, vous souhaitez pouvoir héberger chez vous des mosellans, faites vous connaître !

Josette Reveillault au 06 76 21 84 05

Ghislaine Bringer au 07 81 45 48 62

Rencontre annuelle avec les associations

M. le maire Nicolas REVEILLAUT et M. Christophe BIASON, adjoint en charge des associations, ont reçu les responsables des associations le 19 mars, afin de leur faire part des actions réalisées et projetées, de rappeler les contraintes, nouvelles ou anciennes, en matière de sécurité et de responsabilités et d'échanger sur leurs besoins.

L'enveloppe budgétaire 2018 des subventions aux associations est maintenue en 2019.

Les associations disposent maintenant de 2 salles, de taille différente, mais de même niveau d'équipement pour l'organisation de leurs manifestations.

La salle socioéducative a été dotée d'une nouvelle cuisine, la rampe de spots a été repositionnée, l'éclairage modifié et à l'extérieur des zones de propreté ont été créées.

Des travaux sont en cours à la salle des fêtes concernant les WC, les huisseries et le chauffage.

Des réflexions sont engagées pour la rénovation

- de la salle des fêtes qui a 31 ans d'âge,
- du gymnase de l'école Jeanne Kaës.

La salle des mariages de Saint-Cyr (ancienne salle du Conseil) va être rénovée. Elle pourra, ponctuellement, servir de salle de réunion pour les associations.

Travaux prévus aussi, dans les anciens vestiaires du stade Michel Brémaud et sur le terrain d'entraînement.

Un nouveau service à titre expérimental

Pour les habitants de la commune n'ayant pas de moyen de locomotion pour aller faire leurs courses, il est proposé une fois tous les 15 jours, grâce au minibus de la commune, de **conduire 8 personnes à l'Intermarché de Naintré.**

Les **premier et troisième jeudi de chaque mois.**

Il conviendra de **s'inscrire en mairie le mardi soir.**

Au retour, le bus s'arrêtera sur la place de la RD910 pour profiter des commerces alentours (relais poste, pharmacie, boulangerie...)

Le minibus prendra la première personne à **partir de 8h30** ; il sera conduit par M. Couturier, remplacé par Mme Chevalier en cas de besoin.

Enfin, le bâtiment de l'Accueil Jeunes Municipal, rue de la Bourdillière, va bientôt sortir de terre.

Des barrières fixes, où l'on pourra accrocher des banderoles vont être installées. L'objectif est de fournir aux associations de la commune des supports « promotionnels » propres, esthétiques et stables. Elles permettront aussi de sécuriser le cheminement piétonnier aux carrefours.

Focus

44 associations interviennent sur la commune de Beaumont Saint-Cyr dont 5 associations qui n'ont pas leur siège situé dans la commune mais qui interviennent sur notre territoire : ADMR, Eclat, La Cirquerie, Judo Club Vallée du Clain et Taekwondo.

RÉVISION DU PLU, où en est-on ?

Deux réunions publiques ont eu lieu le jeudi 18 octobre, à 18 h 30 à Saint-Cyr et à 20 h 30 à Beaumont.

Plus d'une quarantaine de personnes s'est présentée, tant à Saint-Cyr qu'à Beaumont.

La commission répondait à leurs interrogations et inquiétudes.

Une autre rencontre est programmée le 6 juin 2019.

RÉPONSE

Jeux page 31

Chapelle de la Madeleine

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Beaumont et du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Saint-Cyr

Le travail continue...après l'adoption des Projets d'Aménagement et Développement Durable

Le 7 décembre 2018, le Conseil Communautaire a débattu sur les Orientations Générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes de Beaumont et de Saint-Cyr.

Tous les mois, durant une journée entière, la commission urbanisme se réu-

nit autour de l'Agence Urban'hymns et du chargé d'étude en charge de la rédaction des documents d'urbanisme de Grand Poitiers. La réflexion sur la partie réglementaire de l'écriture de nos documents a commencé. En parallèle, nous avons entrepris un recensement des petits patrimoines de la commune, mais aussi du patrimoine bocager voire arboricole, une réflexion sur les orientations d'aménagement et de programmation.

Nous attendons que l'Autorité Environnementale nous fasse connaître ses attentes en matière d'études obligatoires.

Notez dans vos agendas que le 6 juin prochain, nous vous convierons à une réunion publique pour entendre vos attentes et échanger avec vous. Le projet devrait être arrêté à l'automne prochain et présenté ensuite au Conseil Municipal.

Toujours plus vert !

Le 25 novembre, pour suivre le mouvement national « Aux arbres citoyens », trois châtaigniers ont été plantés sur la commune. Deux sont en place à Traversais, le troisième a malheureusement été volé !

Ce jour là, le magnolia dédié à notre centenaire, M.Kormann, a également trouvé sa place au Bassin de la Source...

En fin d'année, il y a eu distribution de graines de jachère fleurie aux habitants qui en ont fait la demande (une vingtaine de personnes);

La parcelle de jachère apicole route de Longève a été reconduite.

Confort au city stade de Traversais

Pour répondre à une demande des utilisateurs, au City Stade de Traversais, au dessus de l'aire de jeux, un catalpa et un poirier ont été plantés, pour faire de l'ombre et offrir le dessert !

Il est à noter que l'on attend, pour ce même site, la livraison du mobilier urbain : banc, banquette, et table de pique-nique.

Des haies au Marron

Mme Maryse CHEVALIER, adjointe à l'environnement, a mis en œuvre le projet PROM'HAIES qui consiste à planter des arbres et des arbustes d'essence locale.

Cette opération ayant déjà eu lieu à Beaumont, c'est le site du Marron qui a été arboré.

Ces plantations d'arbres à visée écologique, ouvrent droit à des subventions versées par la Région.

450m de haies sont plantés : 830 arbustes ou arbres bas et 30 arbres plus grands pour un coût d'environ 2200 € (60 % de subventions déduites).

Les écoles, les agents municipaux et les élus se sont mobilisés.



Plantations au Marron

Ce ne sont pas moins de 32 arbres et 680 arbustes qui ont été mis en terre, avec les enfants de l'école du Lac.

Le dimanche 17 mars, des élus et des bénévoles ont complété la plantation avec 150 arbustes supplémentaires au lieu-dit le Marron.

Le réseau gaz naturel arrive sur notre commune !



Suite à un projet commun entre Sorégies, la commune de Beaumont Saint-Cyr et Grand Poitiers, pour améliorer le bien-être des administrés et pouvoir desservir un site industriel, les travaux pour la construction du réseau gaz naturel débuteront en juin 2019 pour une mise en service prévue en avril 2020.

Il est encore temps de demander votre raccordement au réseau gaz naturel !

Pour rappel, Sorégies propose un tarif promotionnel de 385 € au lieu de 1 118,42 € TTC, pour un raccordement dans les 12 mois suivant la mise en gaz du réseau, soit une économie de 743,42 €. Si l'installation est mise en service dans les 6 mois suivant la mise en gaz du réseau, une remise supplémentaire de 200 € HT est appliquée.

Le gaz naturel est une énergie simple, économique et écologique. De nombreuses aides existent actuellement pour vous accompagner dans le changement de votre chaudière (une prime économie d'énergie, un crédit d'impôt, l'éco-prêt à taux zéro, la TVA à 5,5 % sur la facture travaux...).

→ Renseignez-vous auprès de **SORÉGIES** au 05 49 44 79 00.

Les arbres du souvenir



Dans chacun des deux cimetières de la commune, les employés municipaux ont installé des structures métalliques en forme d'arbres aux branches desquelles seront accrochés, en souvenir, les noms des personnes incinérées dont les cendres ont été répandues au jardin du souvenir ou dont l'urne contenant ces cendres est placée dans le columbarium.

TRAVAUX

Travaux de nos services techniques

Christophe AUZANNET et Nicolas BRIZION n'ont pas perdu leur temps !

Ils ont déplacé l'énorme tas de terre situé rue de la Bourdillière, à côté d'Ethic-Etap, afin de laisser place nette pour la construction de la maison des jeunes.

Le rehaussement du chemin de Vilaine au Pin, a été réalisé pour éviter que la crue de la Saône traverse les jardins, en inondant des maisons de Vilaine.

Ils ont créé un verger d'une trentaine de fruitiers « pour que chaque habitant puisse manger de délicieux fruits bio dans quelques années ».

Ils ont participé, avec les enfants de l'école du Lac, à la plantation de la haie du Marron.



Ils ont installé un arbre métallique qui supportera le nom des personnes reposant au jardin du souvenir, dans chaque cimetière.

De nombreux travaux d'ici la fin de l'année dans les deux écoles :

A l'école Jeanne Kaës

- L'aire de jeux sera améliorée.
- L'enrobé de la cour va être refait.
- La cour va être clôturée.
- La façade de l'école va être nettoyée.
- Les peintures et le sol des deux salles à côté de la garderie vont être refaits.

A l'école du Lac

- Pour terminer l'aménagement du réfectoire commencé l'année dernière, du nouveau mobilier va être acheté et les peintures seront refaites.
- La véranda va être changée.
- L'école sera équipée d'un nouveau vidéoprojecteur pédagogique.
- L'enrobé du parking va être refait.

Travaux : de nombreuses réalisations et...

- Plus de satisfaction pour les fauchages

Ils ont été réalisés par Grand Poitiers : ils l'ont été par du matériel neuf, la coupe fut dans certains endroits assez courte, mais beaucoup plus efficace.

De nouveaux mâts autonomes d'éclairage public

Ils ont été installés : un près de la chapelle de la Madeleine et trois dans l'allée du gymnase Thomas Pesquet. Ce qui apporte un confort certain à tous les utilisateurs de la salle, surtout l'hiver lors des sorties nocturnes, à l'issue des activités.

Vous avez sans aucun doute, été gênés par les travaux de voirie cet hiver.

- Rue de la Quarantinière et place du 11 Novembre, de novembre à février, il s'agissait du changement de conduites d'eau, travaux qui ont été pris en charge par Eaux de Vienne.
- Des tranchées ont été creusées entre Longève, la rue des Roches et la rue Saint-Blaise. C'est le concessionnaire FREE qui passait gaines et câbles pour l'installation de « la fibre ».
- Des travaux ont été effectués sur différents trottoirs
- Rue de la Bourdillière, à l'entrée du parc de Saint-Cyr, c'est un aménagement sécuritaire et esthétique qui a été réalisé.

L'année 2018 fut essentiellement consacrée

à l'amélioration des écoulements des eaux pluviales.

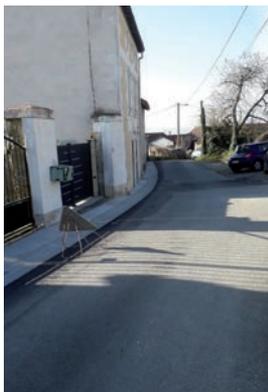
C'est ainsi que des habitants des rues de la Croix Bourdon, de Mérey, du château, du Clos Poislard, de l'Eglise ou de Saint-Louis ont bénéficié de caniveaux et autres aménagements améliorant l'écoulement des eaux pluviales.

Les plus gros travaux réalisés sont ceux de l'aire de co-voiturage, à la Tricherie, sur la RD82, regroupant un parking pour les voitures particulières, un emplacement de parking poids lourds et un arrêt sécurisé pour les cars scolaires.

Engazonnement et plantations complètent cet endroit qui pourra être agrémenté de parterres fleuris.

Dans le cadre du programme d'économies d'énergie, les dernières ampoules énergivores et certains mâts de l'éclairage public ont été remplacés, place de la Tricherie.

De plus, l'éclairage de l'entière traversée de la Tricherie, soit 1,5 km environ, subit une baisse d'intensité de 23 h à 6 h. Ceci permet de conserver assez de luminosité pour la sécurité des usagers et de diminuer la consommation d'énergie.



Baudiment caniveaux



Parking-covoiturage

...des projets.

En 2019, nous continuerons l'amélioration et la sécurisation de certains trottoirs notamment rue du Château et rue de la Butte.

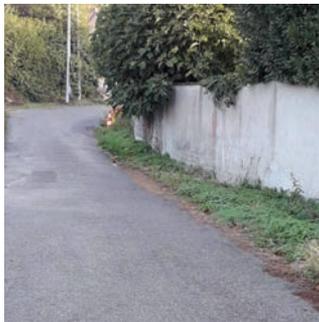
Nous prévoyons la réfection partielle ou totale de certaines rues afin d'améliorer les conditions de circulation partagée - à voiture, à pied, à bicyclette - prioritairement rue de la mairie, à Traversais.

Des améliorations de l'éclairage public sont à l'étude. Toutefois, soucieuse d'optimiser ses dépenses, la commission ne prendra ses décisions définitives qu'au vu du chiffrage.

Rendez-vous au prochain bulletin !



Amélioration des écoulements des eaux pluviales



Rue de Mérey : avant



Rue de Mérey : après

Echanges avec les acteurs économiques

À l'initiative de la municipalité, M. le Maire Nicolas Réveillaut et M. Patrick Pastour adjoint en charge de l'attractivité et du développement économique, ont pu échanger avec les acteurs économiques, artisans, commerçants ou prestataires de services, qui ont aussi exprimé leurs attentes, lors d'une réunion à Saint-Cyr, fin janvier.

Les enjeux de la révision générale du PLU, la stratégie en matière de développement de l'habitat et de la population ont été présentés. On retient, entre autres, que la croissance prévisionnelle est de 1 à 2%, pour atteindre 3500 habitants à l'horizon 2030.

L'agrandissement du parking de la salle socioéducative a été annoncé, ce qui libérera les places de stationnement dédiées aux commerces.

M. Pastour a rappelé qu'il a mis en place une commission de développement économique qui s'est vite transformée en comité, par l'adhésion de trois personnes non élues.

Le travail devait porter, entre autres, sur la dynamisation du centre bourg de Beaumont et sur la recherche de professionnels de santé, pour le local médical situé à côté de celui des infirmières, à la Tricherie.

C'est chose faite avec :

- l'ouverture de l'école d'aérogographie en mars, dans la salle de l'ancienne cantine, place du 11 Novembre,
- l'arrivée d'une sage-femme, qui renforce le pôle santé, à partir du premier avril.

La commune reste en capacité d'offrir des locaux à d'autres professionnels de santé.

En second lieu, une réflexion a été menée sur le positionnement de Beaumont Saint-Cyr, sur le chemin de St Jacques de Compostelle, qui voit croître régulièrement, le nombre de pèlerins.

On constate que des différents guides consultés, seul Lepère Editions s'est intéressé à la voie de Tours, suivant la voie romaine, mais sans mentionner gîtes et commerces. Notre commune est idéalement située, à mi-distance de Châtellerault et de Poitiers. Un canevas a été défini et rendez-vous est pris pour une réunion des acteurs rentrant dans ce dispositif..

Focus

Comment tirer profit du chemin de Compostelle ?

- Poser un panneau avec fléchage et adresses des gîtes et commerces à la Haute Flotte, à côté des tables de pique-nique utilisées par les pèlerins.
- S'inscrire sur le ou les guides avec présentation de notre patrimoine communal.
- S'inscrire auprès des Amis des Chemins de Compostelle en Vienne
- S'inscrire enfin, auprès de l'ACIR (Agence de coopération interrégionale et réseau) qui délivre gratuitement un listing au public.

L'école d'aérogographie : Quelles retombées pour l'économie locale ?

Le nouveau centre de formation ATS académie formera tout au long de l'année de nombreux stagiaires aux techniques de l'aérogographie. Ces stagiaires, peintres maquettistes, décorateurs, publicistes...passeront de quelques semaines à plusieurs mois sur notre territoire. Gîtes, restauration, commerces de bouches en seront bénéficiaires.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Installation d'une sage-femme

Madame Élise Vincelot



Née à Poitiers en 1991 mais originaire de Saint-Cyr où résident encore ses parents. Elle est titulaire du diplôme d'État de sage-femme, diplôme d'enseignement supérieur obtenu à l'issue de 5 années d'études à l'École de Sages-Femmes du CHU de Poitiers.

Après Poitiers elle a exercé dans divers hôpitaux de la région (Châtellerauld et Arcachon par exemple)

A Beaumont Saint-Cyr, elle saisit l'opportunité offerte par un local libre dans l'ancienne Poste rénovée, à la Tricherie, pour ouvrir son cabinet de consultations et y exercer sous statut libéral.

Elle tient beaucoup à son rôle de conseil et de prévention (par exemple au 1er rendez-vous de 45 minutes prévu pour les jeunes filles par la Sécurité Sociale pour les informer sur la contraception et les maladies sexuellement transmissibles).

Dès l'adolescence, à tout âge de votre vie de femme, si vous êtes en bonne santé, elle peut assurer votre suivi gynécologique et vous prescrire les examens et les médicaments dont vous avez besoin.

→ Depuis le 1^{er} avril elle vous accueille :
3^{ter}, avenue de Paris
86 490 Beaumont Saint-Cyr
06 85 35 35 / 05 49 15 04 25

Focus

Vous pouvez consulter votre sage-femme pour :

- Le suivi gynécologique à tout âge.
- La prescription d'une contraception (pilule, pose de stérilet, IVG médicamenteuse).
- Un frottis.
- La préparation à l'accouchement et à la parentalité, la surveillance médicale de la grossesse.
- La surveillance médicale de la mère et du nouveau-né après la naissance
- Le suivi de l'allaitement.
- La vaccination de la mère, du nourrisson et de leur entourage.
- La rééducation périnéo-sphinctérienne.

Chèque ENERGIE



Nouveau dispositif

Le dispositif gouvernemental du Chèque énergie est reconduit pour 2019.

- Les conditions de ressources pour bénéficier du chèque sont élargies,
- Le montant moyen annuel par personne augmente de 150 € à 200 €,
- 2,2 millions de foyers supplémentaires au niveau national vont bénéficier du chèque énergie, soit une aide pour près de 5,8 millions de ménages.

A partir de mi-avril, les bénéficiaires 2019 du département de la Vienne ont reçu leur chèque énergie à leur domicile, sans aucune démarche à réaliser.

→ Vous pouvez vérifier votre éligibilité en consultant le site d'information du gouvernement :
<https://www.chequenergie.gouv.fr>.

Focus

Le chèque énergie est attribué chaque année en fonction de vos revenus et de la composition de votre foyer. Il vous est adressé, automatiquement, sur la base des informations transmises par les services fiscaux, et sous réserve que vous ayez effectué votre déclaration de revenus dans les délais fixés par l'administration fiscale.

La Mission Locale d'Insertion du Poitou (MLI)



À votre écoute et à votre service !

La MLI accueille tous les jeunes sortis du système scolaire et qui souhaitent être conseillés et guidés pour réussir leur insertion professionnelle. Les demandes sont variées : faire le point sur son orientation, rechercher une formation, être conseillé dans sa recherche d'emploi, s'informer sur les aides utiles au quotidien ...

La MLI porte également une action spécifique d'accueil, d'information et de conseil en matière d'emploi et formation de toute personne de + de 26 ans du territoire.

La MLI propose aussi une offre de services en direction des entreprises de façon à :

- Promouvoir leurs activités,
- Analyser leurs besoins,
- Rapprocher employeur et candidat pour un recrutement réussi,
- Sécuriser le parcours professionnel.

→ Pour obtenir des informations régulières sur notre actualité :

le site de la MLI www.mli-poitiers.asso.fr,

Facebook 'Mission Locale d'Insertion du Poitou.'

Pour prendre rendez-vous : 05 49 30 08 50

Notre adresse email : secretariat@mli-poitiers.asso.fr

Un accueil à proximité de votre commune :

A Jaunay-Marigny :

- à la Maison des solidarités - Rue Evariste Galois.
Les jeudis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. Sur rendez-vous.
- dans les locaux de l'Association APPUI - 3 Rue Claude Chappe.
Les mercredis (tous les 15 jours) de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Sur rendez-vous.

A Dissay :

- à la Mairie - 240 Rue de l'Église.
Les vendredis de 9h00 à 12h30. Sur rendez-vous.

L'accueil de Loisirs jeunes de Beaumont Saint-Cyr

L'Accueil de loisirs jeunes est toujours dans une phase d'expérimentation et de concertation avec les jeunes afin de répondre au mieux à leurs besoins et à leurs attentes concernant l'organisation, le fonctionnement et l'offre de ce service.

Une vingtaine de jeunes participent de manière régulière aux activités et projets proposés. Ouvert le mercredi après-midi, le vendredi soir pour des soirées à thème ou lors de la première semaine des vacances scolaires, les jeunes de 11 à 18 ans peuvent participer à la construction de différents projets afin de financer de futures sorties mais aussi participer à différentes activités de loisirs.

Par exemple :

- Une journée par semaine de nettoyage sur le site Parc de Saint Cyr, avec en contrepartie accès au parc gratuitement cet été aux horaires d'ouverture de la maison des jeunes.
- La fabrication d'une boîte de dépôt pour les livres de la bibliothèque. Les adhérents pourront y déposer les livres empruntés, en dehors des horaires d'ouverture.
- Côté loisirs, les soirées à thème Karaoké et Raclette ont rencontré un beau succès. L'ouverture les mercredis après-midi et la première semaine des vacances de février ont donné l'occasion aux jeunes de se retrouver pour participer à différentes activités et sorties.

De beaux projets dans les écoles

École Jeanne Kaes

Les CE2, CM1 et grande section CP sont allés au théâtre. Un cycle d'écriture a été réalisé par la classe de M. Rouzeau, qui s'apprête à partir pour une semaine à Londres le 13 mai.

Les plus petits travaillent sur les 5 sens et pour l'illustrer, ils vont faire une sortie pédagogique en forêt à Thuré.

Les CE1 quant à eux iront passer une journée à Dienné.

M. Marnay apiculteur de Beaumont viendra partager sa passion des abeilles avec les enfants grâce à une ruche pédagogique de la maison de l'abeille de Châtelleraut.

Les CE2 et CM1 de nos 2 écoles participent avec la collaboration de la Ligue pour la Protection des oiseaux (LPO) à l'observation des oiseaux des vignobles dans les vignes de M. Morgeau.

Cette fin d'année sera marquée par le départ en retraite de 2 piliers de l'école... M. Rougeoux et M. Vincendeau qui exerçaient depuis de nombreuses années et que nous remercions pour leur investissement auprès de nos enfants.

École du Lac

Les élèves de toutes les classes se préparent pour un cycle de cirque. Tous les enfants, de la Petite section au CM1 vont partir au Clos Lucé à Amboise, demeure de Léonard de Vinci. Les CM2, comme ceux de Jeanne Kaës, iront visiter l'Angleterre.

Un groupe d'élèves a terminé en tête des 71 équipes du monde entier, connectées ensemble et participant à un Quiz mathématique. Via Skype, en temps réel, aux 25 questions affichées en anglais, les élèves devaient répondre, sur leur tablette, en un temps donné de quelques secondes. BRAVO !

Toutes les classes ont participé au projet Prom'haies qui a eu pour objet la plantation de plus de 600 arbustes !

Un espace enherbé, près de la cantine, est maintenant le domaine d'un coq et une poule.

Les fêtes de nos 2 écoles auront lieu le vendredi 28 juin. Ce trimestre les petits écoliers auront pu apprécier un menu à l'envers imaginé par Alice et Marie-Christine et réalisé par notre fournisseur de repas.

Focus

Il est urgent d'inscrire vos enfants pour la rentrée scolaire 2019. Pour la rentrée 2020, il est important de vous faire connaître dès maintenant.

Enfin, les jeunes ont pris connaissance des plans et de de la vue d'ensemble de la future structure. Elle sera aménagée avec tous les équipements nécessaires à un accueil optimal.

Tous les jeunes de la commune sont les bienvenus et peuvent encore s'inscrire.

→ **Informations et renseignements en Mairie** (Sébastien : 05 49 52 40 37) ou sur les comptes : **Snapchat : bscjeunes86**

Instagram : Espace jeunes_beaumontsaintcyr.fr

Les parents peuvent aussi suivre l'actualité de la maison des jeunes sur le compte instagram.

N'hésitez pas à nous rejoindre sur l'Accueil jeunes et sur les réseaux sociaux...vous êtes les bienvenus !!

Focus

La bibliothèque de Beaumont Saint-Cyr en 2018 c'est :

- Plus de 2200 visiteurs
- 181 jours d'ouverture au public
- 9 dates d'animations
- 3 sessions « heure du conte »
- 2 sessions « bibliothèque des bébés »
- 78 accueils de classes
- 3 jours par semaine, 45 minutes de TAP* de l'école de Beaumont
- 1 jour par semaine, accueil TAP de l'école de Saint-Cyr

* Temps d'activité périscolaire

CULTURE

La bibliothèque séduit !

Vous y êtes accueillis par Jocelyne Gervais qui assure aussi l'organisation des animations.

Le 8 mars, une trentaine de personnes a suivi l'intervention de M. Jacky DORIN sur la présentation de sa ferme Bio.

VOICI LE PROGRAMME À VENIR

→ Vendredi 24 mai à 20 h

Comité de lecture concernant le prix littéraire 2019 sur le thème de « l'humour » (rencontre avec les participants pour les premiers ressentis avant le vote de septembre)

→ Mercredi 12 juin de 14 h à 18 h 30

Atelier BD avec PASCALL illustrateur graphiste. Sur inscription auprès de la bibliothèque.

→ En juin

Exposition des œuvres des enfants des classes de Mme Petit et M. Rougeoux sur le thème des oiseaux. La bibliothèque fait venir de la BDV deux expositions : « Jardiner autrement » et « Une terre pour demain ».

→ En juillet

« Partir en livre » (lieu et date à définir).

→ En août

Fermeture du 29 juillet au 19 août inclus.

→ Vendredi 13 septembre à 20 h 30

À la bibliothèque de Saint-Georges-les-Baillargeaux, dépouillement du prix littéraire.

Contact : **Bibliothèque de Beaumont Saint-Cyr**
05 49 21 77 91 / biblio.beaumont@wanadoo.fr

Programme Local de l'Habitat (P.L.H.) de Grand Poitiers 2019-2024

Le P.L.H. de Grand Poitiers Communauté urbaine devrait être arrêté le 12 avril par le Conseil Communautaire.

Qu'est-ce que ce document et quel sera son objectif pour notre territoire ?

Le P.L.H à 40 communes est l'outil qui accompagne la politique de l'habitat de Grand Poitiers et de ses partenaires sur notre territoire pour les 6 années à venir (2019-2024). A partir d'un bilan de ce que fut l'habitat sur notre territoire, il nous invite à affiner nos attentes en matière de production de logements.

Ce document assigne à notre territoire non seulement des objectifs chiffrés de production de logements, (des objectifs de types d'opération attendus en matière de production de logements sociaux, de mixité d'habitat) mais aussi de qualité souhaitée.

Une fiche par commune a été faite par les services de Grand Poitiers. Ceux-ci sont venus écouter les élus et un vrai travail de partenariat a été fait.

Un programme d'action accompagne ce projet de territoire, tant pour la production et la réhabilitation de logements, que dans l'assistance que pourra fournir la communauté urbaine aux communes pour le montage d'opérations.

Nous sommes actuellement en procédure de révision de nos Plans Locaux d'Urbanisme, procédure qui nous amène à nous projeter sur les 10 années à venir ; il est évident que cette réflexion sur les attentes du PLH (pour les 6 années à venir) ne peut être en contradiction avec nos futurs PLU. (cf. notre article dans le précédent numéro)

Après l'arrêt de ce projet par le Conseil Communautaire du 12 avril, le Conseil Municipal émettra un avis sur ce PLH à 40 communes d'ici le mois de juin. Celui-ci sera alors amendé, si nécessaire, par le Conseil Communautaire de Grand Poitiers puis adopté, avant l'été.

Convention pour mettre des services en commun

La Communauté urbaine a proposé aux communes l'adhésion à plusieurs services communs :

- La mission Conseil juridique, portée par la Direction juridique de Grand Poitiers ;
 - La mission Conseil et ingénierie financière, portée par la Direction Budget Finances de Grand Poitiers ;
 - La mission Recherche de financements, portée par la Direction Politiques territoriales de Grand Poitiers.
- Le conseil municipal a approuvé la convention et décidé d'adhérer aux trois services.

Convention d'adhésion au conseil en énergie partagé (CEP)

Le Projet de territoire de Grand Poitiers, et en particulier le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), fait de la transition énergétique une priorité.

L'ambition de la Communauté urbaine est notamment de réduire ses émissions de gaz à effet de serre et celles des activités du territoire.

En la matière, le Schéma Directeur des Energies de Grand Poitiers contribue à la stratégie nationale et internationale en visant les objectifs suivants à l'horizon 2030 :

- Réduire de 25 % les consommations d'énergies
- Porter à 38 % la part d'énergies renouvelables dans ses consommations

Grand Poitiers a décidé de déployer la mission de Conseil en Energie Partagé (CEP) à l'échelle communautaire.

Le rôle du CEP est de permettre aux communes bénéficiaires de maîtriser les consommations et productions énergétiques liées à leur patrimoine : bâti et véhicules municipaux. Ainsi, les communes de moins de 10 000 habitants peuvent bénéficier des compétences de techniciens spécialisés.

La mise en place d'un CEP permet à notre commune de profiter d'un accompagnement technique dans ses projets, de réaliser des économies, de mutualiser certains projets (groupements de commande, revente des Certificats d'Economie d'Energie, rédaction de cahiers des charges...) et de lutter contre le changement climatique.

Le cadastre solaire



Le cadastre solaire de Grand Poitiers permet aux habitants d'estimer le potentiel photovoltaïque ou thermique de leur toiture, le coût des travaux et les gains financiers sur leur facture énergétique. Cette cartographie numérique qui permet d'évaluer le potentiel solaire d'une ville, a été développée par la start-up In Sun We Trust.

Le principe est simple : il suffit d'indiquer son adresse postale pour voir apparaître la toiture de son domicile, connaître son potentiel énergétique et la rentabilité économique d'une installation de panneaux photovoltaïques.

Pour consulter le cadastre solaire sur le site : grandpoitiers.fr choisir Grands Projets / Grand Poitiers agit pour le climat / Cadastre solaire

→ **Pour toutes informations et pour connaître les aides financières proposées par l'État, des conseillers énergie sont à disposition des habitants**

Tél : 05 49 30 20 54

ou mail info.energie@grandpoitiers.fr

Frelons asiatiques : aide reconduite

Lors de sa séance du 12 avril, le conseil communautaire a décidé de reconduire en 2019 l'aide financière accordée aux habitants des 40 communes de la communauté urbaine pour la destruction d'un nid de frelons asiatiques.

Les conditions pour en bénéficier sont les suivantes : une seule subvention par foyer, son montant est de 50 % du montant de la facture avec un plafond de 100 €, uniquement du 02/05/2019 au 30/11/2019.

Association des Parents d'Elèves de l'école Jeanne Kaës

Comme chaque année l'Association des Parents d'Elèves organise différentes manifestations grâce à des membres bénévoles et motivés dans le but de récolter des fonds pour les besoins des enfants dans le milieu scolaire.



Cette année 2018-2019 nous avons proposé :

- la vente de jus de pommes,
- la vente de madeleines Bijou,
- l'emballage des cadeaux à Auchan pendant deux jours,
- deux concours de Belote,
- un Vide ta Chambre
- et un Loto.

Pour Noël : Un spectacle de la troupe Ô KAZOO a été offert aux classes de l'école Jeanne Kaës avec la venue du Père Noël. Nous nous sommes également investis dans le spectacle de Noël offert par la Mairie.

Actions futures :

L'année n'est pas encore terminée et vous pourrez d'ici la fin de juin commander des madeleines Bijou afin de refaire votre stock avant les vacances d'été.

Enfin, le vendredi 28 juin 2019 aura lieu la Kermesse, moment de joie pour les enfants de l'école.

Nos activités servent à financer les écoles pour les voyages et l'achat de matériel.

L'APE a besoin des bénévoles et de la participation des parents à l'ensemble des manifestations.

Malheureusement, nous avons dû annuler le traditionnel bal de l'APE, faute d'un nombre de participants suffisant.

Alors nous demandons à tous et à chacun, parents, citoyens de la commune et ce pour le bien-être de nos enfants et la pérennité de notre école, de ne pas hésiter à prendre contact avec nous via notre boîte mail :

→ beaumont.ape@orange.fr
ou notre page facebook « APE de Beaumont »
pour être informés et participer
à nos diverses actions.

Au Fil des Temps

Le club de Beaumont Saint-Cyr « Au Fil des Temps générations Mouvement Aînés Ruraux » relance ses activités.

Le modelage.

Après un investissement important, voici ce plaisir relancé sous la tutelle de Jean Marie qui prodigue de bons conseils sur le choix des différentes variétés de terres, mais aussi la peinture, le matériel, la bureautique, etc. Tout est neuf pour une relance exemplaire.

Les jeux de société : ils continuent de plus belle au sein de cette association.

L'animation informatique : on constate un renforcement avec trois postes et l'assistance de Jeannine pour les conseils.

Rendez vous tous les vendredis après-midi de 14 h à 17 h 30.

→ **Renseignements auprès de Régis Couturier**
au 05 49 62 56 94 ou 06 11 30 87 90.



Le bridge, une gym mentale utile aux maths

BRIGE CLUB DU HAUT POITOU BEAUMONT SAINT-CYR



Le bridge est un sport cérébral qui n'est pas réservé seulement aux adultes, il peut aussi, être pratiqué par les jeunes, ce qui est le cas actuellement au

collège Saint-Exupéry, à Jaunay-Marigny, grâce aux interventions de l'association Bridge Club du Haut-Poitou. En effet, le bridge est un support efficace à l'apprentissage des mathématiques, un constat qui sert de base à la convention signée entre le ministère de l'Éducation nationale et la Fédération Française de Bridge.

En juin 2018, des contacts ont été pris entre le Bridge Club du Haut-Poitou et la principale du collège Saint-Exupéry, Mme Vandon.

Ainsi, depuis octobre 2018, une équipe de bénévoles, qui ont reçu au préalable une formation à l'enseignement du bridge dans le cadre scolaire, a pris en charge des élèves de 6e, 5e, 4e et 3e.

Trois fois par semaine, à la pause méridienne, les cours sont dispensés dans les locaux du collège, où une salle est mise à disposition. Les élèves sont régulièrement mis en situation de tournoi. Ils vont d'ailleurs participer à leur première compétition régionale, le 20 mai prochain.

Au cours de cette journée, les 25 jeunes concernés seront pris en charge et conduits à Royan, où une cinquantaine d'équipes s'affronteront.

→ **Rejoignez-nous en contactant :**

Monique PEGHAIRE 06 07 51 91 92

Guy DIMIER 06 20 77 58 56

Bridge Club du Haut-Poitou : <http://scjc-bridge.fr/>

Comité des fêtes de Saint-Cyr

Les enfants de la commune de Beaumont Saint-Cyr étaient conviés samedi 1er décembre 2018 à la décoration du sapin et au spectacle de Noël offerts par le Comité des Fêtes de Saint-Cyr.

Guirlandes, boules de Noël et paquets cadeaux confectionnés par les enfants, ont orné le sapin.

Les portes de la salle se sont ouvertes pour donner lieu au spectacle de clowns présenté par « Les Reffano's ». Madame Kiki et Monsieur Totoche ont su mettre l'ambiance et transmettre leur bonne humeur et nos petits bambins se sont prêtés au jeu, fou rire assuré.

A la fin du spectacle, les enfants avaient bien mérité un bon goûter offert dans un petit sac en feutrine à l'effigie et aux couleurs de Noël.

Le comité des fêtes de Saint-Cyr donne déjà rendez-vous aux enfants le Samedi 07 décembre 2019 pour la décoration du Sapin et un nouveau spectacle de Noël.

Marché de Noël

C'est un Marché de Noël haut en couleur et en créations qui a embelli la salle des fêtes de Saint-Cyr ce samedi 15 décembre 2018. Démonstration de tour à bois, bois flotté, nichoirs à oiseaux, sculptures sur racines, compositions florales naturelles et artificielles et bien d'autres créations ont rejoint nos fidèles exposants.



D'année en année le Comité des Fêtes se félicite et remercie les exposants ainsi que le Père Noël qui contribuent à transmettre la magie de Noël aux petits comme aux grands.

Assemblée Générale

L'assemblée générale s'est déroulée le vendredi 25 Janvier 2019. L'occasion pour le président Didier ROUIL et l'ensemble du comité des fêtes de présenter les chiffres de l'année écoulée et les prévisions pour 2019. Le nouveau bureau a été désigné avec l'arrivée de Mme Valérie Rousseau en tant que secrétaire adjointe en remplacement de Natacha Isorez.

L'association relance ses activités pour 2019, et vous donne rendez-vous pour ses prochaines manifestations.

A noter dans votre agenda

Les prochaines manifestations du Comité des Fêtes de Saint-Cyr

- Marché des Producteurs-Artisans / Vide greniers
Dimanche 19 mai 2019
- Fête de l'Été / Jeux Intervillages / Concours de Pétanque
Samedi 06 juillet 2019
- Forum des Associations (à Beaumont)
Samedi 07 septembre 2019
- Loto du Comité des Fêtes de Saint-Cyr:
Samedi 07 septembre 2019
- Décoration du Sapin / Spectacle pour enfants :
Samedi 07 décembre 2019
- Marché de Noël : Samedi 14 décembre 2019

Association du Clos Bureau

Actions depuis le précédent bulletin :

- 19 janvier 2019 : Assemblée Générale
- Accueil de nouveaux membres dans l'association
- Mise en place des projets pour l'année 2019
- Remise de lots pour le concours de décorations de Noël
- Une brocante sur la place du 11 Novembre

Manifestations pour l'année 2019 :

- 18 mai 2019 : Fête des voisins de l'allée du Clos Bureau ; au sein du quartier



- 29 juin 2019 : Concours de pétanque sur la place du 11 Novembre à partir de 14h. 6 € la doublette
- 11 octobre 2019 : Loto dans la salle des fêtes de Beaumont à partir de 20 h. (lots : bons d'achat + partie bingo)
- 13 octobre 2019 : Bourse d'objets de puériculture et de jouets
- 31 octobre : Halloween avec décoration d'une partie du quartier, distribution de friandises, buvette sur place et animations pour les enfants qui passeront toquer aux portes pour demander des bonbons ou... jeter un sort !!!

Association Lotus Yoga

L'Association Lotus Yoga propose des séances de kundalini yoga à la salle socio-éducative de Saint-Cyr.

Les cours, d'une durée de 1 heure 15, se déroulent le :

- lundi matin, de 10 h à 11 h 15
- jeudi matin, de 10 h 15 à 11 h 30
- jeudi soir, de 20 h à 21 h 15.

Si vous êtes attirés par cette pratique, à la fois sportive et spirituelle, venez nous rejoindre. Nous acceptons les adhésions en cours d'année. Votre âge ne doit pas être un obstacle. Chacun exécute les mouvements selon ce que son corps l'autorise à faire et personne ne juge la façon de procéder.

Avant de vous décider définitivement, notre association vous offre deux séances d'essai gratuites. Cela permet de vous rendre compte si cette activité vous convient ou pas.

→ Contact : lotusyogasaint-cyr@hotmail.fr
05 49 41 31 12

Entente Sportive Beaumont Saint-Cyr

Toute l'actualité du club sur : WWW.ESBSC.C.L.A
mail : esbsc86@free.fr



SENIORS

Après un bon début de saison, l'objectif, pour l'ensemble des équipes, est de se maintenir en haut de tableau et si l'occasion se présente, accéder à la division supérieure, pourquoi s'en priver ! Avec un effectif fourni qui pratique un football de qualité grâce à des joueurs d'expérience, nouveaux ou anciens, sur qui les jeunes peuvent s'appuyer pour progresser au cours des matches et des entraînements, tout est possible.

JEUNES

Ils sont près d'une centaine, actuellement répartis entre l'école de football - ouverte aux garçons et aux filles âgés de 6 à 15 ans - et les catégories U16 à U18 dans le cadre du GJ Foot Val Vert, à s'entraîner tous les mercredis après-midi sur le stade de la route du Port, encadrés par des éducateurs diplômés.

COMPOSITION DU BUREAU

Le bureau est composé de 21 membres élus et de 8 membres cooptés. Les membres sont répartis dans les différents pôles de fonctionnement en fonction de leurs possibilités.

Pôle secrétariat et communication, finance budget, publicité et mécénat, sportif et technique, fêtes et animations et relations extérieures, communication presse, communication événements, règlements juridiques, formation, discipline, arbitrage, service civique et divers règlements.

Président : Jean-Yves Kaës ; vice-présidents : Richard Croc et Alain Mercier ; secrétaire : Philippe Bruère, secrétaire adjointe : Céline Poisson ; trésorière : Mireille Martin ; trésorière adjointe : Valérie Venault ; commission sportive : Richard Croc ; commission fêtes et animations : Gérard Demangel.

→ Pour tous renseignements prendre contact avec :
Président :

Jean Yves KAËS : 05 49 85 50 70 ou 06 07 49 75 00
isabelle.kaes@wanadoo.fr

Président de l'école de Foot :

Philippe BRUÈRE : 05 49 52 45 89 ou 07 50 96 86 35
bruere.philippe@gmail.com

DATES A RETENIR

- Vide greniers : Dimanche 5 mai 2019 au lac de Saint-Cyr (réservations : 07 68 50 99 45)
- Bal : Samedi 26 octobre 2019 à la salle des fêtes de Beaumont
- Loto : Vendredi 31 janvier 2020 à la salle des fêtes de Beaumont

Taekwondo Val Vert

Le club de Taekwondo Val Vert compte 240 licenciés dont une quarantaine de la commune de Beaumont Saint-Cyr. Nous sommes labellisé 4 étoiles par la Fédération française, celle-ci nous place parmi les 20 meilleurs clubs français. Nous avons la chance d'avoir une salle très bien adaptée pour la pratique de notre discipline. Les cours sur la commune sont dispensés par Mr Franck Sarrazin, diplômé et ceinture noire 2° DAN.

Les petits Beaumontsaintcyriens et Beaumontsaintcyriennes se sont distingués lors du championnat de région qui s'est déroulé à Niort, avec plusieurs médaillés.

Début mars, de nouveaux médaillés pour Beaumont Saint-Cyr lors du critérium enfants qui a eu lieu à Saint-Georges-les-Baillargeaux.

Nous allons organiser une démonstration pour clôturer notre saison sportive et avant celle-ci, plusieurs compétitions aux quatre coins de la France.



Un polar à mourir... de rire ! C'est pour 2020

Après 6 représentations de « *Vive les mariés* » et 8 représentations de « *Jour J - 10 mois* », La Clique à Claque, boostée par sa joie de partager, est en pleine répétition pour sa nouvelle réalisation : une comédie policière ! Prenez un meurtre, ajoutez-y une arme du crime introuvable, un soupçon d'indices, saupoudrez le tout de témoignages et vous obtiendrez une savoureuse pièce à mourir... de rire. Pour ce qui est du titre, La Clique préfère garder le silence, et ne parlera qu'en présence... de son public.



La troupe aura grand plaisir à vous interpréter cette comédie en début d'année 2020.

Deux nouvelles recrues et une ancienne de La Clique à Claque rejoignent la troupe pour notre plus grand bonheur.

Nous rappelons que toutes les personnes adultes, intéressées par cet art vivant, sont les bienvenues et peuvent venir nous rejoindre pour tous renseignements lors de nos répétitions qui se déroulent tous les mardis soir de 20 h 30 à 22 h 30 à la salle socio-éducative de Traversais à Beaumont Saint-Cyr.

→ Sièges sociaux : Chez Françoise Demangel
9, rue des roches - 86490 Beaumont

Courriel : francoise.demangel@wanadoo.fr
Tél : 06 09 30 03 78 - Tél. : 07 50 89 89 46

Plus de 150 spectateurs à la soirée du MJM Cabaret Club



Notre dernière représentation, qui s'est déroulée le 2 mars, « Le forum des métiers » fut un franc succès. Cette année, nous avons investi dans du matériel et ainsi nous avons pu, avec l'aide précieuse de bénévoles, assurer nous-même la sonorisation et les éclairages.

Une douzaine d'artistes sur la scène et une demi-douzaine de bénévoles en coulisses ont œuvré pour vous offrir ce spectacle.

La troupe répète tous les mercredis à 19 h, salle des associations à Beaumont.

Nous travaillons afin d'améliorer la qualité de notre jeu, pour vous apporter - nous l'espérons - plus de plaisir.

Nous remercions toutes les personnes qui sont venues nous encourager par leurs applaudissements. Merci aussi à nos sponsors qui répondent toujours présents.

En 2020, début mars, retrouvons nous pour une nouvelle soirée cabaret !

→ Pour se joindre à la troupe

Contact : 05 49 85 51 84

Patrimoine Culture et Traditions

Beau « Voyage autour de la mer Baltique »

Le concert de Noël a rassemblé 125 personnes dans l'église de Beaumont.

L'acoustique de l'église a transcendé cette musique aux accents nordiques magnifiquement interprétée par le Chœur de Chambre de la Vienne sous la direction d' Augustin MAILLARD.

Le 22 septembre 2019, le **marché médiéval** aura lieu à la chapelle de la Madeleine.

Nous avons besoin de vous pour donner plus d'authenticité, de corps, à cette fête.

Entrez dans la peau d'un damoiseau ou d'une gentille dame et venez avec nous parader en costume moyenâgeux.



Vous pouvez nous contacter pour des visites de groupes de la chapelle. Des visites guidées gratuites seront organisées le dimanche 23 juin

→ Contactez-nous au 06 85 80 53 12
ou sur beaumont.patrimoine@gmail.com

Les Bipèdes à la croisée des chemins

Les Bipèdes de Saint-Cyr sont désormais aussi connus comme marcheurs que comme coureurs. La réputation du Relais des Asperges n'est plus à faire, tant chaque année le nombre de coureurs ne cesse de croître, que ce soient les pointures de l'élite départementale et régionale ou les jeunes pousses qui viennent fouler les allées du Parc de Loisirs.

Mais désormais les marcheurs dament le pion aux coureurs, et le club commence à être sollicité pour son savoir-faire en matière de randonnée. Ce fut le cas le 22 septembre dernier quand le Comité des Fêtes de Beaumont a confié aux Bipèdes l'organisation de sa première randonnée. Le 7 avril 2019, les Bipèdes étaient aussi à la manœuvre, pour jalonner un parcours pour une action de solidarité. En effet le Rotary Club de Châtellerault a fait appel aux Bipèdes pour l'épauler dans l'organisation d'une randonnée, sur et autour du Parc de Loisirs, afin de récolter des fonds au profit de l'association EULA'VIE, laquelle milite pour le bien-être de la petite EULA atteinte d'une maladie auto-immune. Cette action a été menée grâce à l'implication des directions du Parc de Loisirs de Saint-Cyr et de la SAGA.

Prochain rendez-vous le 30 mai 2019, jour de l'Ascension, avec bien sûr le 21^{ème} Relais des Asperges, courses de 15 km à courir en binôme avec 3 relais de 2.5km pour chaque athlète. Outre les élites, chacun d'entre vous peut venir se mesurer sur ce parcours. Comme chaque année, les enfants pourront venir imiter les grands sur des parcours réservés à leur catégorie du poussin au cadet.

Enfin, deux parcours de randonnées (8 et 13 km) permettront aux marcheurs de fouler les chemins de la commune, avec un passage exceptionnel près du Château du Fou pour les plus courageux, pour terminer leur périple au dessus de Lac de Saint-Cyr.



Bien sûr l'activité des Bipèdes s'étale sur toute l'année avec des sorties chaque week-end aussi bien pour les coureurs que les marcheurs : Buxerolles, Montamisé, Migné-Auxances, Colombiers, Marigny-Brizay, Saumur, Saint Benoit, Lençloître...Au mois de mai, les Bipèdes iront piétiner la Baie de Saint-Brieuc en participant à un Trail pour les uns et à une randonnée pour les autres. Marchez, Courez, venez nous rejoindre...la convivialité en plus.

Dates à retenir :

- Sorties randonnées : tous les jeudis à 14 h et les dimanches à 9 h : Rendez-vous devant la Salle socio-éducative ou le Bar de la Fontaine.
- Relais des Asperges le 30 mai 2019
- 7 décembre 2019 le Téléthon : Record du Lac de St-Cyr à battre.
- 22 décembre 2019 Balade du Père Noel, elle se fera cette année sur Beaumont.
- 7 mars 2020 Loto.

→ **Contacts : Jean Michel ROCHER : 07 69 07 69 33 / Gérard DEMANGEL 06 07 50 14 78 les-bipedes-de-saint-cyr@wanadoo.fr / ljmrocher86@free.fr.**

1939 : Les « réfugiés » à Saint-Cyr

En août 1870, la France et la Prusse s'affrontent dans une terrible bataille à Gravelotte. Aux lendemains de la défaite, la Lorraine perd une partie de son territoire.

Le *Reichsland Elsass-Lothringen* (territoire impérial d'Alsace-Lorraine) est devenu partie intégrante de l'Empire allemand de 1871 à 1918, par la cession par la France au traité de Francfort du 10 mai 1871 des territoires français correspondant aujourd'hui à la Moselle, au Bas-Rhin et au Haut-Rhin.

À la fin de la guerre 14-18, l'Alsace-Lorraine est officiellement restituée à la France par le traité de Versailles, le 28 juin 1919. Environ 200 000 Allemands résidant dans le territoire sont contraints de le quitter, tandis que des Alsaciens et des Lorrains dont les familles avaient fui leurs régions natales lors de l'annexion de 1871, effectuent le mouvement inverse.

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, la Lorraine se retrouve à nouveau en première ligne. L'armée française a décidé de renforcer ses lignes de défense. C'est la Ligne Maginot. Constituée d'une succession d'ouvrages de fortification, elle est censée stopper net l'avancée de l'armée allemande.

Le 3 septembre 1939 à 17 h, la France déclare la guerre à l'Allemagne. Les habitants de la zone située entre la frontière et la ligne Maginot doivent être évacués.

Nous vous avons relaté dans le bulletin N°2 l'histoire des habitants de Halstroff, Grindorff et Bizing, qui se sont réfugiés à Beaumont.

Voici celle de ceux de Laumesfeld.

Laumesfeld est une petite commune de Moselle qui compte actuellement 276 habitants.

Composée du bourg central et de 2 « villages », Hargarten et Calembourg, cette commune comptait 299 habitants en 1936.

En 1939 ce sont environ 240 habitants de Laumesfeld qui sont arrivés à Saint-Cyr. Leur arrivée s'est échelonnée entre septembre et octobre 1939.

Pendant un an la vie s'organise. Les familles sont logées

de façon disparate, dans les logements inoccupés. Une famille de six personnes peut être logée



dans une pièce (la famille Brisse chez M. et Mme Fénéant) d'autres familles sont regroupées au château de la Tour (familles Dumont, Tritz, Geltz et Delvo) soit environ 20 personnes. Mais tous sont à l'abri.

Les hommes recherchent aussitôt du travail. L'usine Lefort leur en fournit mais également les fermes du village (M. Fénéant, M. Roy, Mme Cardinault à Bondilly, Mme Sallé à Basse Flotte, M Guyonnet à Traversais)

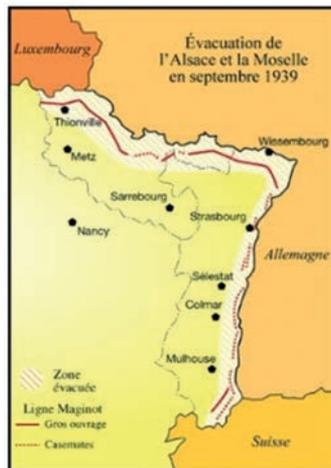
Pour les enfants une classe est installée dans la salle de bal du café restaurant de la famille Petit à Traversais.

En octobre 1940 tous les mosellans repartent dans leur village, non sans risques car les jeunes hommes sont susceptibles d'être enrôlés de force dans l'armée allemande.

C'est ainsi que M. Guyonnet raccompagne la famille Vion (les parents et 5 enfants) à la gare de la Tricherie. M. Vion lui dit « guerre pas finie, pas bon ! » M. Guyonnet lui conseille donc de rester à Saint-Cyr mais M. Vion lui répond « retour à pays ».

Les deux fils aînés de la famille seront tués lors de la campagne de Russie. Il y a encore à Laumesfeld mais aussi à Saint-Cyr des habitants qui ont connu cette période.

On peut citer M. Victor Tritz à Laumesfeld, Mme Jeanine Petit et M. Abel Guyonnet à Saint-Cyr. Un grand merci à eux d'avoir accepté de nous livrer leurs souvenirs.



Evacuation
septembre
1939
(Mathieu
Hilbert,
revue l'Ami
Hebdo
2005)

**Le 1^{er} septembre 1939,
l'Allemagne envahit la Pologne.
Aussitôt, la France mobilise
ses troupes.**

Dès le 2 septembre, 227 000 mosellans venant de 214 communes reçoivent l'ordre d'évacuer. Ils sont contraints de partir abandonnant leurs maisons, leurs biens, les animaux, les récoltes. Ils n'ont droit qu'à 30 kg de bagages et 4 jours de vivres. Ils sont dirigés vers des départements d'accueil dont la Vienne.

Cet exode durera jusqu'à juillet 1940, date à laquelle les évacués seront rapatriés par les autorités allemandes.

Juillet



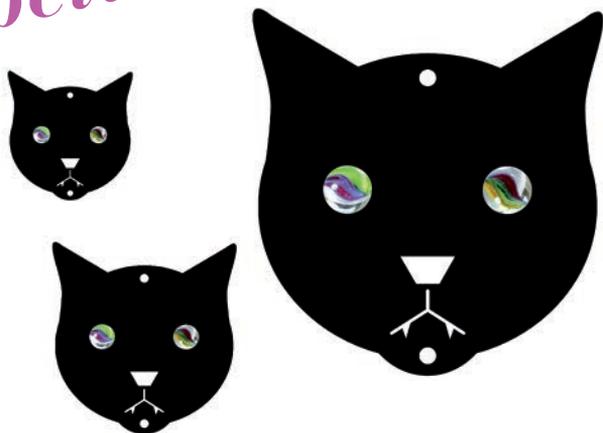
A vous de jouer !

Sauriez-vous dire où se trouve cette statue ?
Réponse en page 22

C	L	I	M	A	T	B	E	J	S	D	O	F	U	L	C	M	X		
F	E	R	U	T	L	U	C	I	R	G	A	X	C	A	N	U	G		
A	G	R	O	N	O	M	I	E	U	S	C	U	F	T	E	O	A		
C	U	B	D	M	L	Y	E	N	B	U	L	E	U	N	C	E	H		
O	M	A	L	U	A	E	F	F	U	T	I	N	I	S	S	A	B		
E	I	H	P	E	P	A	L	L	U	L	G	G	A	N	E	F	I		
R	N	T	E	R	O	F	Y	R	E	K	A	O	R	L	C	Y	O		
U	E	G	M	J	L	S	E	R	M	E	N	S	E	D	E	B	D		
T	U	N	A	R	Y	U	C	N	L	E	J	V	S	L	R	M	I		
L	S	B	E	H	Y	D	R	O	G	R	A	P	H	I	E	R	V		
U	E	K	Q	U	C	N	Z	R	N	G	C	U	S	O	A	S	E		
C	S	E	U	B	U	A	I	R	E	I	H	E	E	A	L	I	R		
I	D	S	N	E	L	N	F	A	Y	B	E	N	D	L	E	A	S		
T	H	G	K	O	T	Q	A	M	L	P	R	G	N	J	S	N	I		
I	I	R	S	W	U	L	U	C	O	C	E	I	A	H	E	R	T		
V	X	F	P	E	R	U	T	L	U	C	I	V	L	Y	S	O	E		
A	B	M	H	G	E	O	L	O	G	I	E	F	J	A	N	B	G		

OLÉAGINEUX	MARRON
BLÉ	SAÔNE
JACHÈRE	RELIEF
BIODIVERSITÉ	CLIMAT
EAU	BASSIN
SOL	POLYCLTURE
AGRONOMIE	CULTURE
VITICULTURE	ÉLEVAGE
GÉOLOGIE	LÉGUMINEUSES
TUFFEAU	VIGNE
AUBUES	SYLVICULTURE
BORNAIS	AGRICULTURE
LANDES	FORÊT
CÉRÉALES	
HYDROGRAPHIE	
PALLU	
CLAIN	

Le coin des petits bricolos



A vos outils !

Réalise un « effaroucheur » à oiseaux

Ils dévalisent ton cerisier, picorent tes fraises, framboises et baies, se régalaient de salades ...

Voici comment les faire.

1. Peins un carton épais en noir.
2. Découpe des têtes de chat selon le modèle.
3. Insère des billes en verre à la place des yeux.
4. Fixe les têtes de chat sur des petits piquets de 50 cm de haut et disperse-les dans ton jardin, ou accroche-les dans les arbres.

Tu peux les changer de place régulièrement car les oiseaux s'habituent vite !

Se nourrir du passé,...



*...vivre
le présent...*



...et préparer l'avenir



« Restez informés »
www.beaumontsaintcyr.fr